

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1277**13 décembre 2004****SOMMAIRE**

ACS Dobfar Generics S.A., Luxembourg	61280	Fidelity World Funds	61254
Ammin Coal Holdings S.A., Luxembourg	61250	Fontainbleu S.A., Luxembourg	61285
Ampus S.A., Luxembourg	61281	Frides, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	61282
Anglo American Investments (Ireland) 2 S.A., Luxembourg	61293	Frides, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	61286
Anglo American Investments (Ireland) S.A., Luxembourg	61293	G. Schneider S.A., Luxembourg	61281
Anglo Coal CMC 1 S.A., Luxembourg	61287	Gama Investments S.A., Luxembourg	61284
Anglo Coal CMC 2 S.A., Luxembourg	61287	Globus Europe Holding S.A.	61258
Anglo Diamond Investments, S.à r.l., Luxembourg	61250	(La) Grande Casse S.A., Luxembourg	61258
Anglo Irish Bank World Derivatives, Sicav, Luxembourg	61296	Hirschmann International S.A., Luxembourg	61266
Art Limited Company S.A., Luxembourg	61290	IBJ Fund	61251
Baur Finance S.A., Luxembourg	61283	Imecolux S.A., Ehlerange	61294
Baur Finance S.A., Luxembourg	61283	Inteca S.A., Luxembourg	61292
BI Investment Funds	61251	Inteca S.A., Luxembourg	61292
Bluetech Holding S.A., Luxembourg	61285	Kaplan Holding S.A., Luxembourg	61264
Carexel S.A., Luxembourg	61294	Lala S.A., Luxembourg	61277
Cashjewellery International S.A., Luxembourg	61296	Lugo S.A., Luxembourg	61282
Chalton International S.A., Luxembourg	61277	Luxlife S.A., Luxembourg	61277
Chaly Groupe S.A.	61258	M.G. Promotion S.A.	61278
Comont Holding S.A., Luxembourg	61289	M2J S.C.I., Oberanven	61285
Comont Holding S.A., Luxembourg	61289	Maiola International S.A., Luxembourg	61285
Comont Holding S.A., Luxembourg	61289	Mapping International S.A., Luxembourg	61281
Cranbourne Investments, S.à r.l., Luxembourg	61267	Mapping International S.A., Luxembourg	61281
Création Fernando Guzman A.s.b.l., Luxembourg	61259	Mondi Europe S.A., Luxembourg	61287
Data Control Holding S.A.	61258	Mondi International S.A., Luxembourg	61289
DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., Luxembourg	61257	Mondi Investments (Portugal) S.A., Luxembourg	61293
DIA Tritonco 3 (Luxembourg) S.A., Luxembourg	61261	Mondi Technology Investments S.A., Luxembourg	61293
DIA Tritonco 3 (Luxembourg) S.A., Luxembourg	61264	Mont Blanc Leveraged Fund, Sicav, Luxembourg	61292
Dynamic Systems S.A., Luxembourg	61295	Morganite Luxembourg S.A., Windhof	61255
E.I.B., Electricité Industrielle et Bâtiments, S.à r.l., Hesperange	61281	Mourant Luxembourg S.A., Luxembourg	61280
Euro Rail Services & Trade Dr. Ferdinand GmbH Luxembourg, S.à r.l.	61258	Nantucket S.A., Luxembourg	61289
Fidelity Nikko Global Selection	61256	Neurochem Luxco I, S.à r.l., Luxembourg	61259
Fidelity Nikko Global Selection	61256	Neurochem Luxco II, S.à r.l., Luxembourg	61277
Fidelity World Funds	61254	Nitt Kou Am Weurseuk S.A., Luxembourg	61265
		Nitt Kou Am Weurseuk S.A., Luxembourg	61266
		Olinger & Strauer Luxembourg, GmbH, Luxembourg	61282
		Oversea Financing S.A.	61258
		P.I. Eastern Europe S.A.	61287
		PricewaterhouseCoopers Advisory Services, S.à r.l., Luxembourg	61286

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg ..	61286	STR Finance S.A., Luxembourg	61285
Prolint, S.à r.l., Luxembourg	61291	Sunu Finances Holding S.A., Luxembourg	61284
Prolint, S.à r.l., Luxembourg	61291	Taurus International S.A., Luxembourg	61292
Prolint, S.à r.l., Luxembourg	61291	Taurus Investments S.A., Luxembourg	61291
Redblack Limited S.A., Luxembourg	61294	THQ Wireless International, S.à r.l., Luxem- bourg	61260
Sailor S.A., Luxembourg	61290	Toyfin S.A., Luxembourg	61295
Sailor S.A., Luxembourg	61290	Trans-Real Estate G.E.I.E., Strassen	61288
Sailus S.A., Luxembourg	61284	Urmet Participations S.A., Luxembourg	61250
Sailus S.A., Luxembourg	61284	Urmet Participations S.A., Luxembourg	61250
Sermelux S.A. Metal Service Luxembourg, Kehlen	61283	Van Kanten S.A., Luxembourg	61284
Severland S.A., Luxembourg	61276	Vitrum Lux S.A., Rodange	61295
Shady International S.A., Luxembourg	61286	Wege Re S.A., Munsbach	61287
Short Term Plus	61251	World Fine Chemicals, S.à r.l., Luxembourg	61280
Sicris S.A., Luxembourg	61288	Xansa S.A., Luxembourg	61293
SPI Equity S.A., Luxembourg	61283		

AMMIN COAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 77.872.

M. A. F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083708.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

ANGLO DIAMOND INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 102.448.

M. A. F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083711.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

URMET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 82.429.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(084595.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

URMET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 82.429.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(084594.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

SHORT TERM PLUS, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement Allgemeiner und Besonderer Teil betreffend den Fonds SHORT TERM PLUS, welcher von der COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A. verwaltet wird und den Anforderungen von Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 entspricht, wurde am 25. November 2004 unter der Referenz LSO-AW06329 registriert und beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

(096772.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

IBJ FUND, Fonds Commun de Placement.*Amendment Agreement to the Management Regulations*

Between:

1. JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg société anonyme having its registered office L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall, Grand Duchy of Luxembourg (the «Management Company»); and
2. MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg Bank having its registered office at 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg (the «Custodian»)

Whereas:

The Management Company is the management company of the IBJ FUND established under Part I of the Luxembourg law dated 30 March 1988 (the «Fund»)

It is therefore agreed as follows:

The Management Company and the Custodian hereby agree to amend the management regulations of the Fund in order to provide for the possibility of redemption in kind and so to add the following paragraph at the end of the section titled «Redemption of Units»:

«The redemption price may, upon demand by a Unitholder, and if the Management Company agrees, also be satisfied by allocation of securities equal in value of the redemption price. The securities vested by the Company in a Unitholder in lieu of the redemption price shall be determined as concerns their nature and type on an equitable basis and without prejudicing the interests of the other Unitholders. Any securities vested by the Fund or contributed to the Fund shall be valued in a valuation report by the independent auditor of the Fund unless there is only one unitholder holding all outstanding units and who redeem all such units. Fees of such report will be borne by the unitholders.»

Done in Munsbach, on December 1st, 2004.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01548. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098378.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

BI INVESTMENT FUNDS, Fonds Commun de Placement.*Modification du Règlement de Gestion - Novembre 2004*

Le Conseil d'Administration de la société BI MANAGEMENT COMPANY S.A. (la «Société de Gestion»), agissant au nom et pour le compte de BI INVESTMENT FUNDS (le «Fonds») a décidé, en accord avec la Banque Dépositaire du Fonds, CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, de procéder aux modifications suivantes du Règlement de Gestion du Fonds signé le 21 octobre 1998:

* Amendement de l'Article 1^{er} aux fins de:

- faire référence à la Loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif;
- remplacer la référence faite au CReDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG en tant que Banque Dépositaire et Agent en charge de l'Administration Centrale par une référence à CReDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG,
- remplacer la référence faite à BI INVESTMENT FUNDS par une référence à KAUPTHING INVESTMENT FUNDS;
- remplacer la référence faite à BI MANAGEMENT COMPANY S.A. par une référence à KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A.;

* Amendement de l'Article 2 afin de remplacer la référence faite à BI MANAGEMENT COMPANY S.A. par une référence à KAUPTHING MANAGEMENT COMPANYS.A.;

* Amendement de l'Article 3 aux fins de:

- faire référence à la Loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif;
- remplacer la référence faite au CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG en tant que Banque Dépositaire et Agent en charge de l'Administration Centrale par une référence à CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG,

* Amendement de l'Article 4 de manière à remplacer la référence à la société BUNADARBANKI ISLANDS HF en tant que Conseiller en Investissement du Fonds par une référence à la société KAUPTHING BUNADARBANKI HF;

* Amendement de l'Article 6.1. comme suit:

- le paragraphe a) sera supprimé;

- le paragraphe b) sera renuméroté en «paragraphe a)» et sera formulé comme suit:

«Les investissements du Fonds seront soumis aux limites définies ci-dessous, à moins de disposition contraire figurant dans la description de chacun des Compartiments au Chapitre 2 du Prospectus du Fonds. Sous réserve de cette exception, le Fonds ne pourra en principe:

a) acquérir plus de 10% des titres de même nature émis par un même émetteur (la présente disposition s'applique séparément à chacun des Compartiments)»

- le paragraphe c) sera renuméroté en paragraphe b)

- le paragraphe «Les Compartiments ne pourront en aucun cas investir plus de 20% de leurs actifs nets dans des titres qui ne sont ni admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni négociés sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public» sera modifié comme suit: «Les Compartiments ne pourront en aucun cas investir plus de 20% de leurs actifs nets dans des titres (excluant les fonds d'investissement du type ouvert) qui ne sont ni admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni négociés sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public.

Les Compartiments ne pourront en aucun cas investir plus de 10% de leurs actifs nets dans des actions/parts de Fonds qui aux termes de leur politique d'investissement sont habilités à investir plus de 10% de leurs actifs nets dans des titres qui ne sont ni admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni négociés sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public.»

* Amendement de l'Article 7 de manière à faire référence à la Loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif.

* Amendement des Articles 9 et 10 comme suit: toute référence à 18.00 heures heure de Luxembourg le Jour Ouvrable précédant le Jour d'Evaluation comme étant l'heure de clôture pour la réception par la Société de Gestion des demandes de souscription, de rachat, d'échange et de conversion d'actions, sera modifiée en une référence à 15.00 heures heure de Luxembourg le Jour Ouvrable précédant le Jour d'Evaluation;

* Amendement du paragraphe 4 de l'Article 14 de manière à faire référence au capital social minimum défini par la Loi de 2002, comme suit: «Aucune distribution ne pourra être effectuée si une telle distribution devait avoir pour effet de faire chuter le montant des actifs nets du Fonds au-dessous du minimum imposé par la Loi (actuellement EUR 1.250.000,- ou l'équivalent dans la devise concernée). Les dividendes ne pourront de même pas être supérieurs à lin montant égal au solde annuel des revenus net d'investissement augmenté des plus-values de capital de chacun des Compartiments multiplié par le pourcentage des Actifs Nets à attribuer aux Parts B concernées avant distribution»;

* Amendement de l'Article 15 de manière à préciser que les modifications apportées au Règlement de Gestion seront effectives à la date de leur publication au Mémorial;

* Amendement du paragraphe 1^{er} de l'Article 18 concernant la publication de la liquidation du Fonds ou du Compartiment, afin de faire référence comme suit à la Loi de 2002: «e Fonds a été constitué pour une durée indéterminée. Nonobstant les causes légales de liquidation cependant, le Fonds pourra être dissout et liquidé à tout moment par accord mutuel entre la Société de Gestion et la Banque Dépositaire. La Société de Gestion est autorisée, sous réserve de l'accord de la Banque Dépositaire, à dissoudre tout Compartiment au cas où la valeur des actifs nets du Compartiment deviendrait inférieure à l'équivalent de 5 millions d'euros (EUR 5.000.000,-) sur une période d'un mois, ou en cas de changement important de la situation politique ou économique. Toute décision et tout ordre de liquidation du Fonds ou d'un quelconque Compartiment devra être notifié aux Porteurs de Parts et publié conformément à la Loi, au Mémorial et dans deux quotidiens (dont l'un devra être un journal luxembourgeois) choisis par la Société de Gestion, étant entendu que la publication devra se faire à tout le moins dans un journal luxembourgeois et dans un quotidien de chacun des pays au sein desquels les Parts sont offertes à la vente au public».

Aux termes de l'Article 15 du Règlement de Gestion, les présentes modifications seront publiées au Mémorial et seront effectives dès la date de leur publication au Mémorial.

Le 22 novembre 2004.

BI MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signatures

CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01699. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Suit la version anglaise:

Amendment to the Management Regulations - November 2004

The Board of Directors of BI MANAGEMENT COMPANY S.A. (the «Management Company»), acting for the account and on behalf of BI INVESTMENT FUNDS (the «Fund») has decided, in agreement with the depositary bank of the Fund, CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, to bring about the following amendments to the Management Regulations of the Fund signed on October 21, 1998

- Amendment of article 1 in order to

- refer to the Law of December 20, 2002 regarding undertakings for collective investment;

- replace the reference to CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG as the Custodian and Central Administration Agent of the Fund by a reference to CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG
- replace the reference to BI INVESTMENT FUNDS by a reference to KAUPTHING INVESTMENT FUNDS
- replace the reference to BI MANAGEMENT COMPANY S.A. by a reference to KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A.;

- Amendment of article 2 in order to replace the reference to BI MANAGEMENT COMPANY S.A. by a reference to KAUPTHING MANAGEMENT COMPANY S.A.;

- Amendment of article 3 in order to

- refer to the Law of December 20, 2002 regarding undertakings for collective investment;

- replace the reference to CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG as the Custodian and Central Administration Agent of the Fund by a reference to CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG

- Amendment of article 4 in order to replace the reference to BUNADARBANKI ISLANDS HF as investment adviser of the Fund by a reference to KAUPTHING BUNADARBANKI HF;

- Amendment of article 6.1 as follows:

- The paragraph a) will be deleted.

- The paragraph b) will be numbered paragraph a) and shall be read as follows

«The investment of the Sub-Funds shall be subject to the limits as stated below, unless otherwise provided for in the description of each Sub-Fund in chapter 2 of the Prospectus of the Fund. Subject to this exception, the Sub-Funds, may not in principle:

a) acquire more than 10% of the securities of the same kind issued by the same issuing body (this provision is applicable to each Sub-Fund separately)»

- The paragraph c) will be numbered paragraph b)

- The paragraph «The Sub-Funds will in no event invest more than 20% of their net assets in securities that are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market which operates regularly and is recognised and open to the public» will be modified as follows: «The Sub-Funds will in no event invest more than 20% of their net assets in securities (excluding open-ended investment funds) that are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market which operates regularly and is recognised and open to the public.

The sub fund will in no event invest more than 10% of their net assets in shares/units of Funds which, according to their investment policy, may invest more than 10% of their net assets in securities that are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market which operates regularly and is recognised and open to the public.

- Amendment of article 7 in order to refer to the Law of December 20, 2002 regarding undertakings for collective investment.

- Amendment of the articles 9 and 10 as follows: any reference to 6 p.m. Luxembourg time on the Business Day preceding the Valuation Day as the deadline for the Management Company to receive any application for subscriptions, redemptions, exchanges and conversions of shares shall read as a reference to 3 p.m. Luxembourg time on the Business Day preceding the Valuation Day;

- Amendment of article 14, paragraph 4 in order to refer to the minimum share capital mentioned in the 2002 Law as follows: «No distribution may be made if as a result of such distribution the Fund's net assets are less than the minimum imposed by the Law (currently EUR 1,250,000 or its equivalent in the relevant currency). Furthermore, dividends shall not exceed an amount equal to the balance of the net annual investment income plus net realised capital gains of each Sub-Fund multiplied by the percentage of the Net Assets to be allocated to the relevant B Units before distribution»;

- Amendment of article 15 in order to precise that the amendments to the management regulations will be effective as from their publication in the Mémorial;

- Amendment of article 18, paragraph 1 relating to the procedure of publication for the liquidation of the Fund or Sub-Fund in order to refer to the 2002 Law as follows: «The Fund has been established for an unlimited period. However, notwithstanding the causes of liquidation provided by law, the Fund may be dissolved and liquidated at any time by mutual agreement between the Management Company and the Custodian. The Management Company is authorised, subject to the approval of the Custodian, to dissolve a Sub-Fund in the case where the value of the net assets of the Sub-Fund shall be less than the equivalent of EUR 5 million over a period of one month or in case of a significant change of the economic or political situation. Any decision or order of liquidation of the Fund or a Sub-Fund will be notified to the Unitholders, and published in accordance with the Law in the Mémorial and in two newspapers (one of which being a Luxembourg newspaper) to be decided by the management company, it being understood that there must be at least one publication in a Luxembourg newspaper and in a newspaper of each of the countries in which the Units are offered for sale to the public».

Pursuant to article 15 of the Management Regulations, the present amendment will be published in the Mémorial and will be effective as from its publication in the Mémorial.

November 22, 2004.

BI MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signatures

CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01698. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098403.2//151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FIDELITY WORLD FUNDS, Fonds Commun de Placement.

Amendment to the Management Regulations

Upon decision of the Management Company of FIDELITY WORLD FUNDS (the «Fund») a common Luxembourg Fund created pursuant to Part II of the Luxembourg law of 20 December 2002 relating to undertakings for Collective Investments, FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., with the approval of BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., acting as Custodian of the Fund, the Management Regulations of the Fund amended the last time on 19 December 2003 are amended as follows:

Art. 6. Issue of Units. The following paragraph is inserted after the third paragraph of Article 6:

«In Japan, Units shall be sold through a public offering and solicitation of an offer to buy the Units shall be made in accordance with Item 1 of Paragraph 3 of Article 2 of the Securities and Exchange Law of Japan.»

The following words are deleted from the ultimate paragraph:

«(including the Management Company)»

As a result, the amended ultimate paragraph of Article 6 shall be read as follows:

«Unitholders can transfer their Units to any third person at any time in accordance with the terms of the most recent prospectus. In order for such a transfer to be evidenced in the unitholders' register, the transferor and the transferee shall both sign a transfer form.»

Art. 7. Issue Price. Paragraph 2 is amended to read as follows:

«The number of Units will be rounded up or down to the nearest Unit.»

Art. 10. Suspension of Determination of Net Asset Value. Paragraph 1 is amended to read as follows:

«The Management Company may temporarily suspend the determination of the net asset value and in consequence the issue, redemption and switching of Units in any of the following events.»

Art. 16. Amendment to the Management Regulations. The ultimate paragraph is amended to read as follows:

«Amendments will become effective upon the publication of a notice of their deposit with the Registre de Commerce et des Sociétés in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg or upon any other date provided for in the relevant amendments to the Management Regulations.»

Art. 17. Publications. Paragraph 3 is amended to read as follows:

«A notice of the deposit of any amendments to these Management Regulations with the Registre de Commerce et des Sociétés and the notice of dissolution of the Fund, will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg.»

Art. 18. Duration of the Fund, Liquidation, Amalgamation. The third sentence of paragraph 1 is amended to read as follows:

«Notice of dissolution of the Fund will be given in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg and in two newspapers with appropriate distribution, at least one of which must be a Luxembourg newspaper, to be determined jointly by the Management Company and the Custodian.»

In witness whereof, the Management Company and BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG S.A.) have caused their respective duly authorised representative to execute this Amendment on the 1st day of December, 2004.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

W. Casey Gildea

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00647. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097904.3//46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDELITY WORLD FUNDS, Fonds Commun de Placement.

Acte modificatif au Règlement de Gestion

Suivant décision de la Société de Gestion de FIDELITY WORLD FUNDS (le «Fonds»), un fonds commun de placement luxembourgeois créé sous la partie II de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., avec l'accord de BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., agissant en tant que Banque Dépositaire du Fonds, le Règlement de Gestion du Fonds, modifié pour la dernière fois en date du 19 décembre 2003, est modifié comme suit:

Art. 6. Emission de Parts. Le paragraphe suivant est ajouté après le troisième paragraphe de l'Article 6:

«Au Japon, les Parts seront vendues par offre publique et la sollicitation d'une offre d'acheter des Parts sera faite en application du premier point du troisième paragraphe de l'article 2 de la Securities and Exchange Law du Japon.»

Les mots suivants seront supprimés du dernier paragraphe:

«(incluant la Société de Gestion)»

En conséquence, le dernier paragraphe modifié de l'article 6 aura la teneur suivante:

«Le Porteurs de Parts peuvent transférer leurs Parts à toute tierce personne à tout moment conformément aux dispositions du prospectus le plus récent. Afin d'inscrire un tel transfert dans le registre des actionnaires, le cédant et le cessionnaire signeront un acte de transfert des parts.»

Art. 7. Prix d'Emission. Le deuxième paragraphe est modifié comme suit:

«Le nombre de Parts sera arrondi au supérieur ou à l'inférieur à la Part la plus proche.»

Art. 10. Suspension de la Détermination de la Valeur Nette d'Inventaire. Le premier paragraphe est modifié comme suit:

«La Société de Gestion peut temporairement suspendre la détermination de la valeur nette d'inventaire et, par conséquent, l'émission, le rachat et la conversion de Parts dans un des cas suivants.»

Art. 16. Modification du Règlement de Gestion. Le dernier paragraphe est modifié comme suit:

«Les modifications deviendront effectives après la publication d'une mention de leur dépôt au registre de commerce et des sociétés dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg ou tout autre jour, tel que défini dans l'acte modificatif au Règlement de Gestion y relatif.»

Art. 17. Publications. Le troisième paragraphe est modifié comme suit:

«Une mention du dépôt des modifications au Règlement de Gestion avec le registre de commerce et des sociétés et la notice de dissolution du Fonds, seront publiées au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.»

Art. 18. Durée du Fonds, Liquidation, Fusion. La troisième phrase du premier paragraphe est modifiée comme suit:

«La notice de dissolution du Fonds sera publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg et dans deux journaux, avec distribution appropriée, dont au moins un doit être un journal luxembourgeois, tel que déterminé conjointement par la Société de Gestion et la Banque Dépositaire.»

En leur présence, la Société de Gestion et BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG S.A.) ont autorisé leurs signataires agréés à signer cet acte modificatif en date du 1^{er} décembre 2004.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

Pour traduction conforme

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

W. Casey Gildea

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00649. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097906.3//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

MORGANITE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof.

R. C. Luxembourg B 7.776.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu à Windhof le 9 septembre 2003.

Quant aux relations avec les organismes bancaires, les limites suivantes ont été décidées. Ces limites s'appliquent à Messieurs E. Thein, P. Wolff et à Madame A. F. Giraud:

- KREDIETBANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg;
- BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG, 23-25, rue du Commerce, L-8220 Mamer;
- P & T LUXEMBOURG.

1. Jusqu'à EUR 5.000,-: signature individuelle.

2. Au-dessus de EUR 5.000,- jusqu'à EUR 19.999,-: 2 signatures dont une de Monsieur E. Thein ou de Monsieur P. Wolff.

3. Au-dessus de EUR 20.000,-: 2 signatures; la première de Monsieur E. Thein ou de Monsieur P. Wolff, la seconde de Monsieur A. Riley.

4. Paiements électroniques: Pour un montant global jusqu'à EUR 100.000,-, signature individuelle sous condition que tous les paiements individuels soient directement faits sur le compte bancaire et qu'aucun paiement individuel n'est supérieur à EUR 20.000,-.

5. Signature individuelle pour tout paiement aux autres sociétés du GROUPE MORGAN.

6. Tout virement interne ne nécessite qu'une seule signature.

Ces niveaux de contrôle sont également applicables pour la signature des chèques.

COMMERZBANK, boulevard L. Schmidt 87, B-1040 Bruxelles.

COMMERZBANK, Postfach 13, 48, D-53003 Bonn.

1. Signature de 2 personnes parmi Messieurs E. Thein ou P. Wolff ou Madame A. F. Giraud.

2. Signature individuelle pour tout paiement aux autres sociétés du GROUPE MORGAN.

3. Tout virement interne ne nécessite qu'une seule signature.

Ces niveaux de contrôle sont également applicables pour la signature des chèques.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

P. Wolff, J. Herke.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2004, réf. LSO-AT05885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083377.2//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, Fonds Commun de Placement.

Amendment to the Management Regulations

Upon decision of the Management Company of FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION (the «Fund») a common Luxembourg Fund created pursuant to Part II of the Luxembourg law of 20 December 2002 relating to undertakings for Collective Investments, FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., with the approval of BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., acting as Custodian of the Fund, the Management Regulations of the Fund amended the last time on 19 December 2003 are amended as follows:

Art. 6. Issue of Units. The following paragraph is inserted after the third paragraph of Article 6:

«In Japan, Units shall be sold through a public offering and solicitation of an offer to buy the Units shall be made in accordance with Item 1 of Paragraph 3 of Article 2 of the Securities and Exchange Law of Japan.»

The following words are deleted from the ultimate paragraph:

«(including the Management Company)»

As a result, the amended ultimate paragraph of Article 6 shall be read as follows:

«Unitholders can transfer their Units to any third person at any time in accordance with the terms of the most recent prospectus. In order for such a transfer to be evidenced in the unitholders' register, the transferor and the transferee shall both sign a transfer form.»

Art. 7. Issue Price. Paragraph 2 is amended to read as follows:

«The number of Units will be rounded up or down to the nearest Unit.»

Art. 10. Suspension of Determination of Net Asset Value. Paragraph 1 is amended to read as follows:

«The Management Company may temporarily suspend the determination of the net asset value and in consequence the issue, redemption and switching of Units in any of the following events.»

Art. 16. Amendment to the Management Regulations. The ultimate paragraph is amended to read as follows:

«Amendments will become effective upon the publication of a notice of their deposit with the registre de commerce et des sociétés in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg or upon any other date provided for in the relevant amendments to the Management Regulations.»

Art. 17. Publications. Paragraph 3 is amended to read as follows:

«A notice of the deposit of any amendments to these Management Regulations with the registre de commerce et des sociétés and the notice of dissolution of the Fund, will be published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg.»

Art. 18. Duration of the Fund, Liquidation, Amalgamation. The third sentence of paragraph 1 is amended to read as follows:

«Notice of dissolution of the Fund will be given in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of Luxembourg and in two newspapers with appropriate distribution, at least one of which must be a Luxembourg newspaper, to be determined jointly by the Management Company and the Custodian.»

In witness whereof, the Management Company and BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG S.A.) have caused their respective duly authorised representative to execute this Amendment on the 1st day of December 2004.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

W. Casey Gildea

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00653. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097916.3//46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, Fonds Commun de Placement.

Acte modificatif au Règlement de Gestion

Suivant décision de la Société de Gestion de FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION (le «Fonds»), un fonds commun de placement luxembourgeois créé sous la partie II de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., avec l'accord de BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., agissant en tant que Banque Dépositaire du Fonds, le Règlement de Gestion du Fonds, modifié pour la dernière fois en date du 19 décembre 2003, est modifié comme suit:

Art. 6. Emission de Parts. Le paragraphe suivant est ajouté après le troisième paragraphe de l'Article 6:

«Au Japon, les Parts seront vendues par offre publique et la sollicitation d'une offre d'acheter des Parts sera faite en application du premier point du troisième paragraphe de l'article 2 de la Securities and Exchange Law du Japon.»

Les mots suivants seront supprimés du dernier paragraphe:

«(incluant la Société de Gestion)»

En conséquence, le dernier paragraphe modifié de l'article 6 aura la teneur suivante:

«Le Porteurs de Parts peuvent transférer leurs Parts à toute tierce personne à tout moment conformément aux dispositions du prospectus le plus récent. Afin d'inscrire un tel transfert dans le registre des actionnaires, le cédant et le cessionnaire signeront un acte de transfert des parts.»

Art. 7. Prix d'Emission. Le deuxième paragraphe est modifié comme suit:

«Le nombre de Parts sera arrondi au supérieur ou à l'inférieur à la Part la plus proche.»

Art. 10. Suspension de la Détermination de la Valeur Nette d'Inventaire. Le premier paragraphe est modifié comme suit:

«La Société de Gestion peut temporairement suspendre la détermination de la valeur nette d'inventaire et, par conséquent, l'émission, le rachat et la conversion de Parts dans un des cas suivants.»

Art. 16. Modification du Règlement de Gestion. Le dernier paragraphe est modifié comme suit:

«Les modifications deviendront effectives après la publication d'une mention de leur dépôt au registre de commerce et des sociétés dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg ou tout autre jour, tel que défini dans l'acte modificatif au Règlement de Gestion y relatif.»

Art. 17. Publications. Le troisième paragraphe est modifié comme suit:

«Une mention du dépôt des modifications au Règlement de Gestion avec le registre de commerce et des sociétés et la notice de dissolution du Fonds, seront publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.»

Art. 18. Durée du Fonds, Liquidation, Fusion. La troisième phrase du premier paragraphe est modifiée comme suit:

«La notice de dissolution du Fonds sera publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg et dans deux journaux, avec distribution appropriée, dont au moins un doit être un journal luxembourgeois, tel que déterminé conjointement par la Société de Gestion et la Banque Dépositaire.»

En leur présence, la Société de Gestion et BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG S.A.) ont autorisé leurs signataires agréés à signer cet acte modificatif en date du 1^{er} décembre 2004.

FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signature

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

W. Casey Gildea

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00656. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097918.3//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.

H. R. Luxemburg B 9.462.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen statutarischen Generalversammlung der Aktionäre
vom 29. November 2004*

Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Herrn Arnd Stricker zum 27. Juli 2004 und von Herrn Dr. Gérard Fischer zum 31. Oktober 2004 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Beschlussfassung

Die Generalversammlung wählt Herrn Reiner Krick, Generalbevollmächtigter und Bereichsleiter Aktiv-Passivsteuerung der LANDESBANK HESSEN-THÜRINGEN, mit Wirkung vom 1. Dezember 2004 bis zum Ablauf der Jahreshauptversammlung im Jahr 2009 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates.

Der Beschluss der Generalversammlung wird einstimmig gefasst.

Für die Richtigkeit des Auszugs

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A.

B. Stuckenbroeker / P. Weydert

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01666. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099325.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2004.

LA GRANDE CASSE, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.006.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 19 août 2004 que le siège de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084076.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

CHALY GROUPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 24.755.

DATA CONTROL HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 38.512.

EURO RAIL SERVICES & TRADE DR. FERDINAND GMBH LUXEMBURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 48.500.

GLOBUS EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.021.

OVERSEA FINANCING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 36.029.

Liquidations judiciaires

Par jugements du 25 novembre 2004, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoutes et ordonné la liquidation sur requête des sociétés suivantes:

1. CHALY GROUPE S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24.755, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse;

2. DATA CONTROL HOLDING S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38.512, ayant son siège social à L-1732 Luxembourg, 13, rue Joseph Hess, de fait inconnue à cette adresse;

3. EURO RAIL SERVICES & TRADE DR. FERDINAND GMBH LUXEMBURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.500, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, de fait inconnue à cette adresse;

4. GLOBUS EUROPE HOLDING S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.021, ayant son siège social à L-1732 Luxembourg, 13, rue Joseph Hess, de fait inconnue à cette adresse;

5. OVERSEA FINANCING S.A., société anonyme, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 36.029, ayant son siège social à L-1732 Luxembourg, 13, rue Joseph Hess, de fait inconnue à cette adresse.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyer, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Aurélie Melchior, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les déclarations de créances sont à déposer au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 1, Plateau St. Esprit, avant le 15 décembre 2004.

Pour extrait conforme

M^e A. Melchior

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01315. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01318. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01323. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01325. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100653.2//49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2004.

NEUROCHEM LUXCO I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 94.031.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique qui s'est tenue le 1^{er} mai 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de NEUROCHEM LUXCO I, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. d'approuver le rapport de gestion au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2003;
2. d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2003;
3. d'allouer la perte de l'exercice de 12,466,81 dollars canadiens et 15,801.89 dollars canadiens respectivement dans les comptes perte à reporter;
4. d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 30 juin 2003 et jusqu'au 31 décembre 2003;
5. d'accepter la démission de Tim van Dijk, avec son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet au 1^{er} mai 2004, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;
6. d'accepter la nomination de Herman Boersen avec son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet au 1^{er} mai 2004, pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

H. Boersen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083337.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

CREATION FERNANDO GUZMAN A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 52, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg F730.

STATUTS

Les soussignés:

1. Monsieur Daniel David, né à Rocourt, le 13 janvier 1964, demeurant à L-8479 Eischen, 20, rue Bettenweis, de nationalité belge,
2. Madame Christina Pezzatini, née à Terni (I), le 17 novembre 1969, demeurant à L-1140 Luxembourg, 52, route d'Arlon, de nationalité italienne,
3. Madame Maria Elena Orjuela, née à Nocaima (Colombie), le 8 janvier 1942, demeurant à L-2222 Luxembourg, 224, rue de Neudorf, de nationalité luxembourgeoise,

fondent par les présentes une A.s.b.l. sous la dénomination de CREATION FERNANDO GUZMAN A.s.b.l.

1. Sa durée est illimitée. Elle a pour but l'organisation d'un mécénat en faveur de Monsieur Fernando Guzman en vue de son soutien physique et financier, ainsi que pour stimuler sa créativité artistique et promouvoir la mode made in Luxembourg.

2. Son siège est établi à L-1140 Luxembourg, 52, route d'Arlon.

Peut être admis comme membre toute personne intéressée par les créations et/ou la personne de Monsieur Fernando Guzman.

3. Les cotisations annuelles pour membres actifs sont fixées chaque année par l'Assemblée Générale. La cotisation annuelle ne saura excéder 500 Euros.

Les cotisations pour membres privilégiés sont cependant limitées vers le bas:

- 50 Euros pour les membres donateurs,
 - 100 Euros pour les membres d'honneur,
 - 250 Euros pour les membres exceptionnels,
- illimité pour les mécènes et les sponsors.

4. La qualité de membre se perd:

- par la démission adressée par écrit au Conseil d'Administration,
- par le non-paiement de la cotisation avant le 1^{er} mai de l'exercice en cours,
- par l'exclusion prononcée par l'Assemblée Générale à la majorité des deux tiers des membres présents sur proposition du Conseil d'Administration.

5. L'association est gérée par un Conseil d'Administration comprenant au moins cinq et au plus neuf membres élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 2 ans.

Les mandats sont renouvelables. Les administrateurs désignent entre eux, le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

6. Le Conseil d'Administration peut déléguer, mais sous sa propre responsabilité, les pouvoirs qu'il juge opportuns à tous employés ou tiers.

7. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de l'association sur convocation du président ou de trois de ses membres.

8. L'association est engagée en toutes circonstances par la signature du président ou, en cas d'empêchement par celle conjointe, du vice-président et d'un autre membre du Conseil d'Administration ainsi que par toute autre personne spécialement mandatée par le Conseil d'Administration, lequel peut instituer, pour la gestion journalière, un bureau, sous sa propre responsabilité.

9. L'Assemblée Générale ordinaire se réunira une fois par an au cours du 1^{er} trimestre, toute convocation à l'Assemblée Générale est portée à la connaissance des membres 15 jours avant la réunion avec indication de l'ordre du jour.

10. L'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire est régulièrement constituée si un tiers des membres est présent ou représenté. Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés. Le vote par procuration est admis, un membre actif ne pouvant valablement représenter qu'un autre membre.

En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Il est rendu compte de l'exercice écoulé et de la situation financière. L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice écoulé et propose le budget de l'exercice à venir.

Elle procède aux élections prévues par les statuts et aux modifications éventuelles des statuts. Elle désignera deux commissaires aux comptes.

11. Le Conseil d'Administration pourra convoquer une Assemblée Générale extraordinaire chaque fois qu'il le jugera utile ou nécessaire. A la suite d'une demande écrite de la part d'un cinquième des membres, le Conseil d'Administration doit convoquer dans le délai d'un mois une Assemblée Générale extraordinaire en portant à l'ordre du jour le motif de la demande.

12. Les présents statuts peuvent être complétés par un règlement interne, obligatoire à tous les membres de l'association.

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est fait référence à la loi.

13. En cas de dissolution de l'association, l'actif subsistant après extinction du passif, sera versé à une association à but similaire.

Le Conseil d'Administration de l'exercice 2004/2005:
Président/trésorier: Monsieur Daniel David, préqualifié,
Membre: Madame Maria Elena Orjuela, préqualifiée,
Secrétaire: Madame Cristina Pezzatini, préqualifiée.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05631. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083493.3/207/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

THQ WIRELESS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 85.701.

—
*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique
qui s'est tenue le 13 septembre 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique de THQ WIRELESS INTERNATIONAL, S.à r.l., (la «Société») qui s'est tenue le 8 juillet 2004, il a été décidé comme suit:

- De nommer les personnes suivantes en tant que gérantes de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2004, leurs fonctions étant fixées pour une durée illimitée:

- M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

- M. Adam Comiskey, résidant professionnellement au Kimplerstrasse 278, Krefeld, 47807, Allemagne;

- M. Tim Walsh, résidant professionnellement au 27001 Agoura Road, Suite 325, Calabasas Hills, Californie 91301, Etats-unis;

- M. Edward Zinser, résidant professionnellement au 27001 Agoura Road, Suite 325, Calabasas Hills, Californie 91301, Etats-unis;

- M. Al Giebel, résidant professionnellement au 67 Sophia Road, 07-01 Sophia Crest, Singapore 228151.

Les gérants sont désormais:

- M. Hans van de Sanden;

- Mr Adam Comiskey;

- M. Tim Walsh;

- M. Edward Zinser;

- M. Al Giebel.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Par pouvoir

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083346.3/710/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

DIA TRITONCO 3 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.617.

In the year two thousand four, on the twenty-ninth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DIA TRITONCO 3 (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 100.617.

The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 21 April 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 686 of the 5th July 2004.

The meeting is presided by Mr Hubert Janssen, Jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Rachel Uhl, Jurist, residing professionally in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. The shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand. The meeting is thus regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 7,099,055, so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 31,000 to EUR 7,130,055, by the creation and issue of 5,679,244 new shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each (the «New Shares»), in consideration of the contribution in kind of 5,704,629 shares with a par value of EUR 1.25 per share of DIA TRITONCO 2 (LUXEMBOURG) S.A., («TRITONCO 2») a Luxembourg limited liability company (société anonyme) having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (the «Contributed Shares»).

2. Subscription of the New Shares by DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB, a company incorporated under the laws of Sweden, under registration n° 556613-7690, whose registered office is at c/o Pharmacia Diagnostics AB, Box 6460, 751 37, Uppsala, Sweden and payment for such New Shares for the consideration of the Contributed Shares, valued at EUR 70,990,546.68.

3. Amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to reflect the taken decisions.

4. Amendment of Article 11.3 of the Articles of Incorporation of the Company.

5. Decision to change the business year of the Company.

6. Decision to amend Article 18.1 of the Articles of Incorporation of the Company.

7. Miscellaneous.

IV.- After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

Whereas the shareholders acknowledge that the

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 7,099,055, so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 31,000 to EUR 7,130,055, by the creation and issue of 5,679,244 New Shares with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five cents) each, against the contribution in kind of the Contributed Shares valued at EUR 70,990,546.68, including the share premium of EUR 63,891,491.68.

Subscription and payment

DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB, prenamed: 5,679,244 New Shares with a par value of EUR 1.25.

Here represented by Mr Hubert Janssen, prenamed;

By virtue of a proxy established under private seal, remaining here attached

Who, after having stated that his principal has full knowledge of the articles of incorporation of the Company, declares to subscribe in the name of his principal, DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB to the ownership of 5,679,244 New Shares with a par value of EUR 1.25 each, for a total amount of EUR 70,990,546.68 and have fully paid up by contribution of the Contributed Shares, including the share premium of EUR 63,891,491.68.

The existence and the value of the Contributed Shares is evidenced in a report established by PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, on 29 September 2004 concluding as follows:

Conclusion:

«Based on the work performed as described in section III of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued, plus the share premium.»

Second resolution

The shareholders resolve to amend Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to reflect the taken decisions, which shall consequently read as follows:

«The subscribed corporate capital is set at EUR 7,130,055 (seven million one hundred thirty thousand and fifty-five Euro), divided into 5,704,044 (five million seven hundred four thousand forty-four) shares with a par value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each.»

Statement

Insofar as the contribution in kind results in the Company holding more than sixty-five per cent (65%), in this case 99.57% of the shares issued by a company incorporated in the European Union, it is referred to Article 4-2 of the Act dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption. Therefore the Company expressly requests the proportional capital duty exemption pursuant to the aforesaid Article 4.2.

Third resolution

The general meeting resolves to amend Article 11.3 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to enable the representation of the directors at board meetings. Article 11.3 of the Articles of Incorporation shall therefore read as follows:

«11.3. The Board can only validly debate and take decision if a majority of its members is present or represented by proxies. All decisions shall be taken by a majority of votes of the Directors present or represented at the meeting. In case of ballot, the Chairman of the meeting has a casting vote. A member of the Board can be represented at the meeting by one of his fellow members pursuant to a power of attorney. Such power of attorney may be in respect of only one specifically designated meeting as stated therein. A member of the Board can represent one or two of his fellow members.»

Fourth resolution

The general meeting decides to change the business year of the Company so that the business year shall begin the first day of January and shall end on the last day of December.

Further to the above resolution, Article 21.1 shall be read as follows:

«21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December each year.»

The general meeting acknowledges that the first year began at the date of incorporation (21 April 2004) and shall finish on 31 December 2004.

Fifth resolution

The general meeting decides to change the date of the annual general meeting of shareholders and to amend Article 18.1 of the Articles of Incorporation of the Company that shall be read as follows:

«18.1 The Annual General Meeting is held each year at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the first Wednesday of June at 11.00 a.m.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DIA TRITONCO 3 (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.617 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte par-devant le notaire soussigné en date du 21 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 686 du 5 juillet 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varient par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement infor-

més de l'ordre du jour de l'assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 7.099.055 afin de le porter de son capital actuel de EUR 31.000 à EUR 7.130.055, par la création et l'émission de 5.679.244 nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune (les «Nouvelles Actions»), en rémunération de l'apport en nature de 5.704.629 actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune de DIA TRITONCO 2 (LUXEMBOURG) S.A. («TRITONCO 2»), une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (les «Actions apportées»).

2. Souscription des Nouvelles Actions par DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB, une société constituée sous le droit Suédois, enregistrée sous le numéro 556613-7690 et ayant son siège social à c/o Pharmacia Diagnostics AB, Box 6460, 751 37 Uppsala, Suède et libération de ces Nouvelles Actions par apport en nature en rémunération de l'apport des Actions Apportées, évaluées à EUR 70.990.546,68.

3. Modification subséquente de l'Article 5 des Statuts de la Société afin de tenir compte des décisions qui ont été prises.

4. Modification de l'Article 11.3 des Statuts de la Société.

5. Décision de changer l'exercice social de la Société.

6. Décision de modifier l'Article 18.1 des Statuts de la Société.

7. Divers.

IV.- Après une délibération réfléchie, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 7.099.055 afin de le porter de son capital actuel de EUR 31.000 à EUR 7.130.055, par la création et l'émission de 5.679.244 Nouvelles Actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune, en rémunération de l'apport en nature des Actions Apportées évaluées à EUR 70.990.546,68, y compris la prime d'émission de EUR 63.891.491,68.

Souscription et libération

DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB: 5.679.244 Nouvelles Actions d'une valeur nominale de EUR 1,25 chacune.

Ici représentée par Monsieur Hubert Janssen, prénommé;

En vertu d'une procuration sous seing privé, restant annexée au présent acte.

Lequel, après avoir indiqué que son mandant a pleinement connaissance des statuts de la Société, déclare souscrire au nom de son mandant, DIA TRITONCO 1 (SWEDEN) AB la propriété de 5.679.244 Nouvelles Actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 chacune, pour un montant total de EUR 70.990.546,68, et déclare les avoir entièrement libérées par un apport en nature des Actions Apportées, y compris donc la prime d'émission de EUR 63.891.491,68.

La preuve de l'existence et de la valeur des Actions Apportées est rapportée par un rapport établi par PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, en date du 29 septembre 2004 et aboutissant à la conclusion suivante:

Conclusion

«Sur base du travail fait et décrit en la section III du présent rapport, rien n'a été porté à notre attention qui nous fasse croire en ce que la valeur en espèces n'est pas au moins égale a nombre et à la valeur nominale des actions émises, plus la prime d'émission.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'Article 5 des Statuts de la Société afin de tenir compte des décisions qui ont été prises, lequel aura alors la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 7.130.055 (sept millions cent trente mille cinquante-cinq Euro), représenté par 5.704.044 (cinq millions sept cent quatre mille quarante-quatre) actions ayant une valeur de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune.»

Déclaration

Les comparants renvoient à l'Article 4-2 de la Loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, lequel prévoit une exemption du droit d'apport proportionnel, étant donné que la Société, suite à l'apport en nature, détient plus de soixante-cinq pour cent (65%), en l'occurrence 99,57%, des actions émises par une société incorporée dans l'Union Européenne. Par conséquent les comparants revendiquent formellement le bénéfice de l'exemption du droit d'apport en conformité avec l'Article 4.2 sus-mentionné.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'Article 11.3 des Statuts de la Société afin de rendre possible la représentation des administrateurs dans les conseils d'administrations. L'Article 11.3 des Statuts aura dès lors la teneur suivante:

«11.3. Le Conseil ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés par procuration. Toute décision sera adoptée par une majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés à la réunion. En cas d'égalité des voix, la voix du Président sera prépondérante. Un membre du Conseil peut être représenté lors de la réunion par un autre membre conformément à une procuration. Cette procuration peut être limitée à une seule réunion précisément désignée dans cette dernière. Un membre du Conseil peut représenter un ou deux de ses collègues administrateurs.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'exercice social de la Société de manière à ce que l'exercice social commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre.

Suite à la résolution ci-dessus, l'Article 21.1 aura la teneur suivante:

«21.1 L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.»

L'assemblée générale reconnaît que le premier exercice a commencé à la date de la constitution (le 21 avril 2004) et se terminera le 31 décembre 2004.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date des assemblées générales annuelles et de modifier l'Article 18.1 des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«18.1 L'Assemblée Générale Annuelle se tient chaque année au siège social de la Société ou à toute autre endroit spécifié dans la convocation à l'assemblée, le premier mercredi du mois de juin à 11.00 heures.»

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à huit mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 39, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

J. Elvinger.

(084843.3/211/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

DIA TRITONCO 3 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.617.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

(084851.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

KAPLAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 57.852.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 13 octobre 2004, que:

Sont réélus Administrateurs pour la durée d'une année, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Monsieur René Schmitter, licencié en sciences commerciales, demeurant à Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

Monsieur Rodolphe Gerbes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083690.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

NITT KOU AM WEURSEUK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 95.530.

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de NITT KOU AM WEURSEUK S.A. (la «Société»), une société anonyme, constituée conformément à un acte notarié du 2 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1029 du 4 octobre 2003, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 95.530, et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a été ouverte sous la présidence de Madame Angelina Scarcelli, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Roberto Manciocchi, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de vingt-huit mille Euros (28.000,- EUR) afin de porter le capital souscrit de son montant actuel de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) à un montant de soixante mille Euros (60.000,- EUR) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingts (280) actions nouvelles, chacune avec une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR), chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2.- Accepter la souscription et la libération intégrale en numéraire des actions nouvelles par l'actionnaire, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme, avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, l'autre actionnaire existant ayant expressément renoncé à participer dans la prédite augmentation de capital.

3.- Modifier l'article trois (3) des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital intervenue, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à soixante mille Euros (60.000,- EUR) divisé en six cents (600) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de vingt-huit mille Euros (28.000,- EUR) afin de porter le capital souscrit de son montant actuel de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) à un montant de soixante mille Euros (60.000,- EUR) par la création et l'émission de deux cent quatre-vingts (280) actions nouvelles, chacune avec une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) par action, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de cette assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, ayant pris acte que l'autre actionnaire existant a expressément renoncé de participer à la prédite augmentation de capital, décide d'accepter l'actionnaire ci-après à la souscription et à la libération intégrale des deux cent quatre-vingts (280) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune:

la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Intervention - Souscription - Paiement

Sont ensuite intervenus aux présentes:

- a) Monsieur Roberto Manciocchi, prénommé,
- b) Monsieur Jean-Marc Debaty, prénommé,

agissant en leur qualité de signataires autorisés de la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, prédésignée.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont déclaré souscrire au nom du prédit souscripteur toutes les actions nouvellement émises et avoir reçu au nom et pour le compte de la susdite société, le paiement intégral en numéraire de la somme de vingt-huit mille Euros (28.000,- EUR), preuve de ce paiement a été rapportée au notaire instrumentant qui la reconnaît expressément.

Troisième résolution

Comme suite à l'augmentation de capital évoquée ci-dessus, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article trois (3) des Statuts de la Société pour refléter ce changement. L'assemblée générale extraordinaire décide que l'Article trois (3) des Statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à soixante mille Euros (60.000,- EUR) divisé en six cents (600) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à mille deux cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Scarcelli, J.-M. Debaty, R. Manciocchi, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2004, vol. 887, fol. 100, case 1. – Reçu 280 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(084917.3/239/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

NITT KOU AM WEURSEUK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 95.530.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 octobre 2004.

J.-J. Wagner.

(084918.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

HIRSCHMANN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 46.157.

Extrait des résolutions d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 septembre 2004

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, les personnes suivantes sont mandataires de la société

Conseil d'administration:

- M. Peter Schaub, homme d'affaires, né le 4 décembre 1960 à Ormalingen (Suisse), demeurant à CH-8008 Zürich, Mühlebachstrasse 2, administrateur et président du conseil d'administration,

- M. Bernd Chorengel, homme d'affaires, né le 23 février 1944 à Itzehoe/Holstein (Allemagne), demeurant à 1520 North Dearborn, Chicago, Illinois 60610, Etats-Unis, administrateur (en remplacement de M. Gregory Hirschmann, démissionnaire auquel décharge pleine et entière a été donnée),

- M. Karl Dersch, homme d'affaires, né le 31 janvier 1935 à München, demeurant à D-80333 München, Ottostrasse 11, (Allemagne) administrateur

Chaque administrateur peut engager la société par sa signature conjointe avec un deuxième administrateur.

Commissaire aux comptes:

La société civile KPMG AUDIT, R.C. Luxembourg E 397, avec siège à L-2520 Luxembourg, 31, Allée Scheffer.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour avis sincère et conforme

pour HIRSCHMANN INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV02951. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083549.3/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

CRANBOURNE INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 103.502.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the fifth day of October.
Before us Me Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared at 4 p.m.:

MORAY INVESTMENTS LLP, having its registered office at 54 Lombard Street, London EC3P 3AH and its principal place of business at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Registrar of Companies in the United Kingdom under number 309361, in the state of being registered at the Register of Commerce of Luxembourg, incorporated on September 17, 2004 in the United Kingdom and having transferred its principal place of business and place of management and control to Luxembourg by a decision of the extraordinary general meeting of the members held before the undersigned notary on 29 September 2004 in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, duly represented by Me Jean Steffen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on September 30, 2004, validly signed by Eric Biren and Robert Becker, as A and B Managers,

Which proxy shall be signed *in varietur* by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The above named person in the capacity in which it acts, has declared its intention to incorporate by the present deed a «société à responsabilité limitée» and to draw up the articles of association of it as follows:

Title I.- Object - Denomination - Registered Office - Duration

There is hereby established a «société à responsabilité limitée» («the Company») which will be governed by the laws in effect and especially by those of March 22, 2004 on securitisation, of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28, 1992 on unipersonal limited liability companies, as well as by the present articles of association.

Art. 1. Denomination

The denomination of the Company is CRANBOURNE INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 2. Registered office

The registered office of the Company is established in Luxembourg.

Art. 3. Object of the Company

The Company shall have as its business purpose the acquisition or assumption of risks associated with claims or other assets and the issuance of transferable securities whose value or yield depends on such risks.

The assumption of risks comprises the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner of bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession and the administration of the Company's portfolio.

The Company is subject to the law of March 22, 2004 on securitisation.

Art. 4. Duration of the Company

The Company is established for a limited period of time, expiring on December 31, 2024.

The bankruptcy or the insolvency of the sole holder of Parts or, as the case may be, of any one of the holders of Parts do not trigger the dissolution of the Company.

Title II.- Capital - Parts**Art. 5. Share capital**

The corporate capital is set at nine hundred seventeen million two hundred and seventy-two thousand six hundred pounds sterling (£ 917,272,600.-) divided into:

- four million five hundred and eighty-six thousand three hundred and sixty-three (4,586,363) Class A Parts having a par value of one hundred pounds sterling (£ 100.-) each and
 - four million five hundred and eighty-six thousand three hundred and sixty-three (4,586,363) Class B Parts having a par value of one hundred pounds sterling (£ 100.-) each,
- all of which Class A and Class B Parts have been fully paid up.

Unless the context indicates otherwise, the term «Parts» as used in these Articles of Association shall refer to the Class A Parts, the Class B Parts and the New Class Parts.

Parts may be issued with a share premium.

In addition to the Class A and B Parts, the board of managers is authorised under the articles of association of the Company to issue additional parts of a different class (the «New Class»). The risks financed by the New Class will be part of a distinct compartment within the Company, and only be available to satisfy the payment of the liabilities of such compartment. The dividend payable under the New Class will be limited to the amount of distributable profits generated by the assets of the New Class. The board is required under the Articles of Association of the Company to update the Articles of Association within a month of issuance of the New Class and to proceed to such actions as necessary in order to render the existence of the New Class effective vis-à-vis third parties.

Art. 6. Variations of the capital, redemptions

The capital of the Company may be increased or reduced under the following rules.

The board of managers of the Company may at any moment in time, in its sole discretion, decide to increase the capital of the Company, by issuing new A and/or B Parts. In case of issuance of both A and B Parts, the board of managers

of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued in each of the two classes of Parts. The holders of the A and/or B Parts have no preferential subscription right as regards the subscription to the capital issue.

The board of managers of the Company may at any moment in time, in its sole discretion, decide to decrease the capital of the Company, by redeeming on a pro rata basis A and/or B Parts. In case of redemption of B Parts, the board of managers may only seek redemption after redemption of the total number of A Parts issued. Parts redeemed are automatically cancelled as a result of the redemption. Within fourteen days of the redemption, the board of managers takes all appropriate steps to render the capital reduction effective vis-à-vis third parties.

Art. 7. Rights of the holders of Parts

The respective holders of class A and class B Parts shall be entitled to the same voting rights. In addition:

Compartments

The risks of the Company are segregated into two compartments.

The risks of the Company financed out of contributions made in respect of Parts A and B will be part of one compartment, the «AB Compartment». The risks financed by the New Class of Parts will be part of a distinct compartment within the Company, the «New Class Compartment».

The risks in each compartment are only available to satisfy the payment of the liabilities of the respective compartment. The dividend payable under the respective compartment will be limited to the amount of distributable profits generated by the risks of such compartment.

Security and guarantee

The risks of any compartment may not be offered as security or given as guarantee in any manner whatsoever, except to cover commitments that the Company has subscribed to in order to acquire such assets.

Holders of Parts A

The holders of Parts A will be entitled to a preferential fixed rate of dividend of 0.0167% per day (the «Parts A Preferential Daily Dividend»). Holders of Parts A do not participate in any liquidation profits of the Company, nor are they entitled to any other dividend distributions. The term «liquidation profits» means any amount exceeding the capital contributions made by the holders of Parts A.

The Parts A Preferential Daily Dividend is payable on a date to be determined by the Board of Managers. This payment includes any amount accrued from the date of the last Parts A Preferential Daily Dividend up to and including the day preceding the date of payment of the Parts A Preferential Daily Dividend in question.

Holders of Parts B

Distributable profits for the holders of Parts B («Parts B distributable Profits») are determined after deduction of the Parts A Preferential Daily Dividend, whether paid or simply accrued. The Parts B distributable Profits will be distributed in the form of dividends for the balance of the net profits remaining after the payment of the Parts A Daily Preferential Dividend (the «Parts B Daily Dividend»). The Parts B Daily Dividend is payable on a date to be determined by the Board of Managers. The holders of Parts B will only have their Parts B redeemed after all of the outstanding Parts A have been entirely redeemed.

New Class of Parts

The holders of the New Class of Parts will be entitled and limited to all of the distributable profits of the compartment financed by the New Class of Parts. The New Class of Parts distributable profits will be distributed in the form of dividends pursuant to a simple majority decision by the holders of New Class of Parts at the annual shareholders' meeting. The undistributed New Class of Parts profits of the year will be put into a New Class of Parts Dividend Reserve. The New Class of Parts Dividend Reserve may be only distributed to the holders of the New Class of Parts, following a simple majority decision of the holders of New Class of Parts taken at a meeting of holders of Parts.

Art. 8. Transfers of Parts

Parts can be freely transferred between holders of Parts.

Transfers of Parts to third parties may only be made with the prior approval of holders of Parts representing at least three quarters of the capital.

For all other matters pertaining to transfers of Parts, reference is made to Articles 189 and 190 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Title III.- Management

Art. 9. Board of managers

The Company is managed by a board of managers comprising at least three (3) and no more than five (5) members, whether holders of Parts or not, who are appointed for an unlimited period by the sole holder of Parts or, as the case may be, by the general meeting of the holders of Parts, which may at any time remove them.

The number of managers, their term and their remuneration are fixed by the sole holder of Parts or, as the case may be, by the general meeting of the holders of Parts.

The office of a manager shall be vacated if:

- * he resigns his office by notice to the Company, or
- * he ceases by virtue of any provision of the law to be a manager or he becomes prohibited or disqualified by law from being a manager,
- * he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- * he is removed from office by resolution of the sole holder of Parts or, as the case may be, by the general meeting of the holders of Parts.

The management board shall always be composed so that (i) the managers appointed by the general meeting of holders of Parts among persons, external to BARCLAYS BANK PLC with registered office at 54 Lombard Street London EC3P 3AH and who are residing in the Grand Duchy of Luxembourg, are referred to as the «A Managers» and (ii) the managers appointed by the general meeting of participants among the employees of BARCLAYS BANK PLC with registered office at 54 Lombard Street London EC3P 3AH, who are resident outside the United Kingdom, are referred to as the «B Managers». At least one-half of the board of managers shall be A Managers.

Art. 10. Resolutions by the board of managers

The board of managers may elect from among its members a chairman.

The board of managers convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two managers so request.

All meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg.

Meetings of the board of managers are quorate if at least two (2) members are present at the meeting. At least one-half of the number of managers present at the meeting (rounded up in the case of an odd number) must be A Managers and at least one manager present at the meeting must be a B Manager. The decisions of the board of managers shall be taken by the majority of the managers present or represented and in case of even number of A Managers and B Managers voting, the A Managers shall have the casting vote.

Resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

Art. 11. Powers of the board of managers

The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the sole holder of Parts or, as the case may be, to the general meeting of holders of Parts, fall within the competence of the board of managers.

Any litigation involving the Company, either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of managers, represented by its chairman or by the manager delegated for this purpose.

Art. 12. Delegations of powers

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more persons, who need not be selected from its own members.

It may also give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, whether holders of Parts or not.

Art. 13. Indemnification of the board of managers

The Company shall to the largest extent permitted by Luxembourg law, indemnify any manager and his successors and assigns, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of him being or having been a manager of the Company or, at the Company's request, of any other corporation of which the Company is a creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty.

The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled. Any such indemnification shall be fully subordinated to any securities issued by the Company and such indemnification shall not constitute a claim against the Company in the event that, and as long as, the cash flow in excess of any amounts necessary to pay holders of such securities (including, for the avoidance of doubt, the par value of any kind of parts issued by the Company together with the legal reserve and the share premium account related thereto) is insufficient to pay any amounts arising under such indemnification.

Title IV.- General Meeting of participants

Art. 14. Powers of the general meeting

If there is only one holder of Parts, the sole holder of Parts shall exercise at general meetings duly held in Luxembourg all the powers vested in the general meeting of the Holders of parts under section XII of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

All decisions exceeding the powers of the manager(s) shall be taken by the sole holder of Parts or, as the case may be, by the general meeting of the holders of Parts. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

Art. 15. Procedure

In case there is more than one holder of Parts, decisions of holders of Parts shall be taken in a general meeting duly held in Luxembourg, or in case such a general meeting cannot be held for any reason, by written consultation at the initiative of the management.

A holder of Parts shall be entitled to cast one vote for each one hundred pounds sterling (£ 100.-) in share capital (Parts) possessed or represented by such holder of Parts, and no decision shall be deemed to be validly taken unless it has been adopted by the holders of Parts possessing or representing more than fifty per cent (50%) of the share capital (Parts) of the Company.

General meetings of holders of Parts shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V.- Financial Year - Profits - Reserves

Art. 16. Financial Year

The financial year of the Company starts on the 1st January and ends on the last day of December of each year, with the exception of the first financial year, which shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2004.

Art. 17. Financial statements and Annual dividend

Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the Company together with a balance sheet and a profit and loss account will be set up.

The revenues of the Company, deduction made of general expenses and charges, amortisation and provisions constitute the net profit.

Five per cent (5%) out of this net profit shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The amounts appropriated for the legal reserve may be distributed exclusively to the sole holder of Parts.

The balance, after deduction of the Parts A Preferential Daily Dividend of Article 7 will be distributed to the holders of Parts B. The New Class of Parts will be entitled and limited to all the distributable profits of the compartment financed by the New Class of Parts. Any dividend right of a) the holders of the New Class of Parts and b) the A and B Parts are mutually unaffected by the amount of distributions in the respective compartments.

Art. 18. Interim dividends

For the purpose of this article, the Parts A Preferential Daily Dividend and the Parts B Daily Dividend are regarded as interim dividend payments.

Subject to and in accordance with articles 7 and 17, the board of managers is authorised to proceed, as often as it deems appropriate and at any moment in time during the accounting year, to the payment of interim dividends to the Parts A holders and the Parts B holders, subject only to the two following conditions: a) the board of managers may only take the decision to distribute interim dividends on the basis of interim accounts drawn up before the date of the relevant board meeting; and b) the interim accounts, which may be unaudited, must show that sufficiently distributable profits exist.

Art. 19. Audit

The Company is audited by a «réviseur d'entreprises», appointed by the board of managers and chosen from the list of approved auditors held by the «Institut des Réviseurs d'Entreprises». The auditor's mandate is limited to one year but may be renewed for an infinite number of times.

Title VI.- Liquidation - Dissolution

Art. 20. Liquidation

In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be holders of Parts, designated by the sole holder of Parts or, as the case may be, by the meeting of holders of Parts at the majority defined by Article 142 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Art. 21. Powers of the liquidator

The liquidator(s) shall be vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

Title VII.- Varia

Art. 22. Applicable laws

The parties refer to the law of March 22, 2004 on securitisation for all matters not provided for in the present Articles of Association. For matters not dealt with by the of March 22, 2004, the parties additionally refer to the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Subscription

The Articles of Association having thus been established, the appearing party declares to subscribe for the whole capital as follows:

MORAY INVESTMENTS LLP, S.à r.l.	4,586,363 A Parts
MORAY INVESTMENTS LLP, S.à r.l.	4,586,363 B Parts

The parts have been fully paid by a contribution in kind of Fixed Rate Unsecured Loan Notes issued by BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG according to a Deed dated October 5th 2004 and subscribed for by MORAY INVESTMENTS LLP, S.à r.l. according to the Subscription Agreement entered into with BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG on October 5th 2004, of a face value of one billion and nine million pounds sterling (£ 1,009,000,000.-) which is valued at this face value for this contribution in kind. As a result the amount of one billion and nine million pounds sterling (£ 1,009,000,000.-) is as of now at the disposal of the Company as has been certified to the notary executing this deed.

The amount of nine hundred and seventeen million two hundred and seventy-two thousand six hundred pounds sterling (£ 917,272,600.-) has been allocated to the capital of the Company, seventy pounds sterling (£ 70.-) to the share premium relating to class A Parts and seventy pounds sterling (£ 70.-) to the share premium relating to Class B parts, while the amount of ninety-one million seven hundred and twenty seven thousand two hundred and sixty pounds sterling (£ 91,727,260. -) has been allocated to the legal reserve corresponding to ten per cent (10%) of the aggregate Company's capital.

Evaluation and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at nine thousand euro (9,000.- EUR).

For registration purposes, the contribution in kind of the Fixed Rate Unsecured Loan Notes issued by BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG is valued at one billion nine million pounds sterling (£ 1,009,000,000.-), corresponding to one billion four hundred sixty-five million seven hundred and seventeen thousand six hundred six euros (1,465,717,606.- EUR). The Company being a securitization company as per the law of March 22, 2004, the capital issue is subject to a flat amount of registration tax which will not exceed one thousand two hundred and fifty euro (1,250 EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 4.30 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Extraordinary General Meeting

After the articles of association have thus been drawn up, the above named participant has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The number of initial managers (gérants) of the Company is fixed at 3 (three).
3. The following are appointed managers (gérants) of the Company:

Managers A:

- Eric Biren, born in Brussels, Belgium on June 14, 1969, expert-comptable, professionally residing at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Vincent Goy, born in Dudelange, Grand Duchy of Luxembourg, on June 16, 1955, Company director, professionally residing at 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Manager B:

- Robert Becker, born in Bad Camberg, Germany, on March 29, 1954, Director, professionally residing at Bockenheimer Landstrasse 38-40, D-60323 Frankfurt am Main, Germany.

Their term of office will expire after the meeting during which the participants approve the financial statements relating to the precedent financial year.

4. The following is appointed as auditor: KPMG AUDIT LUXEMBOURG, Société Civile, with registered office in L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le cinq octobre.

Par-devant, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu, à 16.00 h:

MORAY INVESTMENTS LLP, ayant son siège social au 54, Lombard Street, Londres et son siège de direction effective au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au registre des sociétés en Angleterre sous le numéro 309361 et en voie de dépôt au Registre du Commerce de Luxembourg, constituée le 17 septembre 2004 au Royaume-Uni et ayant transféré son siège de direction effective et de contrôle au Luxembourg par une décision de l'assemblée générale de ses associés tenue devant le soussigné notaire le 29 septembre 2004 à Luxembourg, non encore publiée au Mémorial,

représentée par M^e Jean Steffen, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 30 septembre, 2004, valablement signée par Eric Biren et Robert Becker, en tant que Manager A et Manager B.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, ès qualités, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a arrêté ainsi qu'il suit les Statuts:

Titre I^{er}.- Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Il est formé par le présent acte une «société à responsabilité limitée» qui sera régie par les lois en vigueur, notamment par celle du 22 mars 2004, relative à la titrisation, du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée telle que modifiée de temps en temps et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée ainsi que par les présents Statuts.

Art. 1^{er}. Dénomination

La dénomination de la Société est CRANBOURNE INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 2. Siège Social

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Art. 3. Objet de la Société

La Société a pour objet l'acquisition ou l'acceptation de risques associés aux créances ou d'autres actifs et l'émission de valeurs mobilières cessibles dont la valeur et le rendement dépendent de ces risques.

La prise en charge des risques comprend l'acquisition par l'achat, la souscription, ou de toute autre manière, de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession et l'administration et la gestion du portefeuille de la Société.

La Société est soumise aux lois du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

Art. 4. Durée de la Société

La Société est constituée pour une période limitée, elle prendra fin le 31 décembre 2024.

La faillite ou l'insolvabilité de l'associé unique, ou selon les cas, de l'un des associés, ne met pas fin à la Société.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 5. Capital - Actions

Le capital social est fixé à neuf cent dix-sept million deux cent soixante-douze mille six cents Livres Sterling (£ 917.272.600,-) représenté par:

- quatre million cinq cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-trois (4.586.363) parts de classe A d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune et
- quatre million cinq cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-trois (4.586.363) parts de classe B d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (£ 100,-) chacune.

Toutes les part de classe A et B ont été entièrement libérées.

A moins que le contexte l'indique autrement, le terme «Parts» tel qu'utilisé dans les présents Statuts se réfère aux parts de Classe A et B.

Les parts peuvent être émises avec une prime d'émission.

En plus des Parts de Classe A et B, le Conseil de gérance est autorisé, selon les Statuts de la Société, d'émettre des Parts supplémentaires d'une classe différente (la «Nouvelle Classe»). Les risques financés par la Nouvelle Classe feront partie d'un compartiment distinct au sein de la Société, et ne seront disponibles que pour financer les engagements de ce compartiment de la Société. Le dividende à payer sous la Nouvelle Classe, sera limité au montant des profits distribuables générés par les avoirs de la Nouvelle Classe. Selon les Statuts de la Société, le Conseil doit mettre les Statuts à jour dans le mois suivant l'émission de la Nouvelle Classe et procéder aux actions nécessaires afin de rendre l'existence de la Nouvelle Classe effective vis-à-vis des tiers.

Art. 6. Variations du capital, rachats

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit suivant les règles suivantes.

Le Conseil de gérance de la Société peut, à tout moment, à sa discrétion, décider d'augmenter le capital de la Société, par l'émission de nouvelles Parts A et/ou B. En cas d'émission des Parts A et de Parts B, le Conseil de gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions dans chacune des deux classes. Les détenteurs de Parts de classe A et/ou Parts de classe B n'ont pas de droits préférentiels de souscription pour l'émission de capital.

Le Conseil de gérance de la Société peut, à tout moment, à sa discrétion, décider de réduire le capital de la Société en rachetant au prorata des Parts de classe A et/ou des Parts de classe B. En cas de rachat de Parts B, le Conseil de gérance ne peut les racheter qu'après le rachat de la totalité des parts A émises. Les Parts rachetées sont automatiquement annulées suite au rachat. Dans les quatorze jours du rachat, le Conseil de gérance prendra toutes les mesures appropriées pour rendre la réduction du capital effective vis-à-vis des parties tiers.

Art. 7. Droits des investisseurs

Les titulaires respectifs de parts de classe A et B ont les mêmes droits de vote.

En plus:

Compartiments

Les risques de la Société sont divisés en deux compartiments.

Les risques de la Société financés par les Parts A et B feront partie d'un même compartiment, le «Compartiment AB». Les risques financés par la Nouvelle Classe de Parts feront partie d'un compartiment distinct au sein de la Société, le «Compartiment de la Nouvelle Classe.»

Les risques de chaque compartiment sont seulement disponibles pour satisfaire le paiement des engagements de ce compartiment. Le dividende payable dans chaque compartiment, sera limité au montant des bénéfices produits par les actifs de ce compartiment.

I. Sécurité et garanties

Les risques d'un compartiment quel qu'il soit ne peuvent servir de garantir de quelque manière que ce soit, sauf pour couvrir les engagements auxquels la Société a souscrit en vue de l'acquisition de tels actifs.

II. Titulaires de parts A

Les titulaires de Parts A auront droit à un dividende à un taux fixe préférentiel de 0.0167% par jour (le «Dividende Préférentiel Journalier de Parts A»). Les titulaires de parts A ne participent pas au boni de liquidation de la Société, ni à aucune autre distribution de dividende. Le terme «boni liquidation» signifie tout montant excédant les apports en capital réalisés par les titulaires de Parts A.

Le Dividende Préférentiel Journalier de Parts A est versé chaque mois à une date à déterminer par le Conseil de gérance. Le paiement comprend tout montant accumulé depuis la date du dernier Dividende Préférentiel Journalier de Parts A jusqu'à et incluant le jour précédant la date de paiement du Dividende Préférentiel Journalier de Parts A en question.

III. Titulaires de parts B

Les dividendes distribués aux titulaires de Parts B («Dividendes de Parts B») sont déterminés après la déduction des Dividendes Préférentiels Journaliers de Parts A, payés ou simplement accumulés. Les Dividendes de Parts B sont distribués sous forme de dividende égal au profit disponible après paiement du Dividende Préférentiel Journalier des Parts A («le Dividende Journalier de Parts B»). Le Dividende Journalier de Parts B sera payé à une date à déterminer par le Conseil de gérance. Les titulaires de Parts B ne verront leur Parts rachetées qu'après le rachat de la totalité des Parts A.

Nouvelle Classe de Parts

Les titulaires de Parts Nouvelle Classe auront droit, et seront limités, aux profits du compartiment financé par ces Parts de Nouvelle Classe. Les profits des Parts de Nouvelle Classe seront distribués sous la forme de dividendes suite à une décision à la majorité simple des titulaires de Parts Nouvelle Classe lors de l'assemblée annuelle des titulaires de Parts. Les bénéfices non distribués des Parts de Nouvelle Classe seront mis dans une Réserve de Dividendes de Parts de Nouvelle Classe. La Réserve de Dividendes des Parts de Nouvelle Classe peut seulement être distribuée aux titulaires de Parts de Nouvelle Classe, suivant une décision à la majorité simple des titulaires de parts Nouvelle Classe, prise lors d'une assemblée des titulaires de Parts.

Art. 8. Transfert de Parts

Les Parts peuvent être librement transmises entre titulaires de Parts.

Les transferts de Parts à des non titulaires de Parts ne peut se faire sans l'accord préalable des titulaires de Parts représentant au moins trois quarts du capital.

Pour tous les autres points concernant le transfert de Parts, il faut se référer aux Articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Titre III.- Administration

Art. 9. Conseil de gérance

La Société est administrée par un Conseil de gérance composé d'au moins trois (3) membres, titulaires de Parts ou non, nommés pour une période illimitée par l'unique titulaire de Parts ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des titulaires de Parts, et sont révocables par eux à tout moment.

Le nombre des gérants, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'unique titulaire de Parts ou, selon les cas, par l'assemblée générale des titulaires de Parts.

Le poste d'un gérant sera vacant si:

- il démissionne de son poste avec préavis à la Société, ou
- il cesse d'être gérant par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste de gérant, ou
- il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou
- il est révoqué par une résolution de l'unique titulaire de Parts, ou, le cas échéant, par une décision de l'assemblée générale des titulaires de Parts.

Le Conseil de gérance doit toujours être composé de sorte que (i) les gérants nommés par l'assemblée générale de titulaires de Parts parmi des personnes extérieures à BARCLAYS BANK PLC ayant son siège social au 54 Lombard Street Londres EC3P 3AH et résidant au Grand-Duché de Luxembourg, sont appelés «Gérants A» et (ii) les gérants nommés par l'assemblée générale de titulaires de Parts parmi les employés de BARCLAYS BANK PLC ayant son siège social au 54 Lombard Street Londres EC3P 3AH et résidant hors du Royaume-Uni sont appelés «Gérants B». La moitié au moins des gérants doit être composée de Gérants A.

Art. 10. Résolutions du Conseil de gérance

Le Conseil de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le Conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent.

Toutes les réunions du Conseil de gérance se tiendront au Luxembourg.

Le quorum pour les réunions du Conseil de gérance est atteint si au moins deux (2) gérants sont présents à la réunion.

Au moins la moitié des membres du Conseil de gérance présents (arrondi au chiffre supérieur en cas de nombre impair) sont des gérants A et au moins un des gérants présents à la réunion doit être un gérant B. Les décisions du Conseil de gérance sont prises à la majorité des gérants présent ou représentés et en cas d'égalité entre les votes des gérants A et de gérants B, les gérants A auront vote prépondérant.

Les résolutions signées par tous les membres du Conseil de gérance ont la même valeur juridique et les mêmes effets que celles prises lors d'une réunion du Conseil de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer

sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

En plus, tout membre du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du Conseil de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé présent à cette réunion aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour de la réunion.

Art. 11. Les pouvoirs du Conseil de gérance

Le Conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'unique titulaires de Parts ou, selon les cas, à l'assemblée générale des titulaires de Parts sont de la compétence du Conseil de gérance.

Tout litige dans lequel la Société est impliquée en tant demandeur ou comme défendeur, sera conduit, au nom de la Société, par le Conseil de gérance, représenté par son président ou par un gérant délégué à cet effet.

Art. 12. Délégation de pouvoirs

Le Conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, qui ne doivent pas nécessairement être membres du Conseil de gérance.

Il peut aussi confier des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être titulaires de parts.

Art. 13. Indemnisation des gérants

La Société doit, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise, indemniser tout gérant ou ses héritiers et alouer toute dépense raisonnablement supportée en rapport avec les actes ou poursuites auxquelles il a été partie en raison de sa qualité de gérant ou, à la demande de la Société, de toute autre entité dont la Société est un créancier et de laquelle il ne peut obtenir une indemnisation, excepté dans les cas où il sera finalement jugé que les actions entreprises sont qualifiées de négligences caractérisées ou faute grave; dans le cas d'une transaction, l'indemnité ne pourra être accordée qu'en relation avec les matières couvertes par la transaction et à condition de la confirmation par un conseiller que la personne à indemniser n'a pas commis d'acte susceptible de recevoir la qualification ci-dessus.

Les droits à indemnisation précités n'excluent pas d'autres droits auxquels ils pourraient avoir droit. Toute indemnisation est subordonnée aux titres émis par la Société et une telle indemnisation ne peut constituer un droit envers la Société que dans la mesure où les montants restant après paiement des détenteurs de parts (y compris, pour éviter tout doute à ce sujet, la valeur nominale de toute sorte de parts émises par la Société ensemble avec la réserve légale et le compte de prime d'émission y relatifs) sont suffisants pour payer tout montant relevant d'une telle indemnisation.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale

Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul titulaire de Parts, celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues au Luxembourg, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des Titulaires de Parts en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant/des gérants seront prises par l'unique titulaire de Parts ou, selon les cas, par l'assemblée générale des titulaires de Parts. Toutes ces décisions seront écrites et consignées dans un registre spécial.

Art. 15. Procédure

S'il y a plus d'un titulaire de Parts, les décisions des titulaires de Parts seront prises par l'assemblée générale dûment tenue au Luxembourg, ou, si cette assemblée générale ne peut être tenue pour quelque raison que ce soit, par consultation écrite à l'initiative de la gérance.

Les titulaires de Parts auront le droit d'exprimer un vote pour toute part de cent Livres Sterling (£ 100,-) du capital social détenu par lui ou représenté par lui et aucune décision ne sera valablement prise que pour autant qu'elle aura été adoptée par des Titulaires de Parts représentant ou détenant plus de la moitié (50%) du capital social présent ou représenté de la Société.

Les assemblées générales des Titulaires de Parts se tiendront au Luxembourg.

La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V.- Année financière - Profits - Réserves

Art. 16. Année sociale

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf en ce qui concerne le premier exercice qui commencera au jour de la constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2004.

Art. 17. Etats financiers et dividende annuel

Chaque année, le dernier jour de décembre, un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits seront établis.

Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux et charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve légale a atteint dix pour cent (10%) du capital, mais, devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, la réserve avait été entamé.

Le solde, après la déduction du Dividende Préférentiel Journalier de Parts A de l'Article 7 sera distribué aux titulaires de Parts B. Les Parts de Nouvelle Classe donneront droit et seront limitées aux bénéfices réalisés dans le compartiment financé par les actifs de la Nouvelle Classe de Parts. Tout droit au dividende a) des titulaires de Nouvelles Classes de Parts et b) des Parts A et des Parts B ne sont pas affectées par le montant des distributions réalisées dans les autres compartiments et vice versa.

Art. 18. Dividendes intérimaires

Pour les besoins de cet article, les Dividendes Préférentiels Journaliers de Parts A et les Dividendes de Parts B sont considérés comme des paiements de dividendes intérimaires.

Sous réserve de et conformément aux articles 7 et 17, le Conseil de gérance est autorisé, autant de fois qu'il juge nécessaire et à tout moment de l'année sociale, à verser des dividendes intérimaires aux titulaires de Parts A et de Parts B, uniquement lorsque les deux conditions suivantes sont remplies: a) le Conseil de gérance ne peut prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires que sur base des comptes intérimaires préparés avant la date du Conseil de gérance en question; et b) les comptes intérimaires, qui n'ont pas besoin d'être audités, doivent attester qu'il existe un bénéfice distribuable suffisant.

Art. 19. Révision des comptes

Les comptes de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprise qui sera sélectionné de la liste de réviseurs approuvés tenu par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le mandat de l'auditeur est limitée à un an, mais, peut être renouvelé infiniment.

Titre VI.- Liquidation - Dissolution

Art. 20. Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne sont pas nécessairement titulaires de Parts, désignés par l'unique titulaire de Parts, ou selon les cas, par l'assemblée des titulaires des Parts à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 21. Pouvoirs de liquidation

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 22. Lois applicables

Les parties se réfèrent à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation pour toutes les matières n'étant couvertes par les présents Statuts. Concernant les matières n'ayant pas été traités par la loi du 22 mars 2004, les parties se réfèrent en plus à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription

Les Statuts ayant été établis, le comparant déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

MORAY INVESTMENTS LLP, S.à r.l.	4.586.363 Parts A
MORAY INVESTMENTS LLP, S.à r.l.	4.586.363 Parts B

Les parts ayant été entièrement libérés par l'apport en nature d'un «Fixed Rate Unsecured Loan Note» émis par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG conformément au Contrat et l'Accord de Souscription conclu entre la Banque Générale du Luxembourg et MORAY INVESTMENTS LLP le 5 octobre 2004, d'une valeur nominale d'un milliard neuf millions de Livres Sterling (£ 1.009.000.000,-) évalué à sa valeur nominale pour cette contribution en nature. En conséquence, la somme d'un milliard neuf millions de Livres Sterling (£ 1.009.000.000,-) est à la disposition de la Société et a été certifiée au notaire exécutant ce contrat.

La somme de neuf cent dix-sept millions deux cent soixante-douze mille sept cents Livres Sterling (£ 917.272.700,-) a été affectée au capital de la Société, soixante-dix Livres Sterling (£ 70,-) à la prime d'émission des Parts de classe A et soixante-dix Livres Sterling (£ 70,-) à la prime d'émission des Parts de classe B, tandis que la somme de quatre-vingt-onze millions huit cent vingt-sept mille deux cent soixante Livres Sterling (£ 91.827.260,-) a été affectée à la réserve légale correspondant à dix pour cent (10%) du capital total de la Société.

Evaluation et frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à neuf mille euros (9.000,- EUR).

Pour les besoins de l'enregistrement, la contribution en nature du «Fixed Rate Unsecured Loan Note» émis par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG est évalué à un milliard neuf millions livres sterling (£ 1.009.000.000,-), équivalent à un milliard quatre cent soixante-cinq millions sept cent dix-sept mille six cent six euros (1.465.717.606,- EUR). La Société, étant une société de titrisation selon la loi du 22 mars 2004, le capital souscrit est sujet à un taux fixe d'enregistrement qui n'excédera pas mille deux cent cinquante euros (1.250 Euros).

Toutes les affaires ayant été traitées avant la réunion, celle-ci est ajournée à 16.30 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Assemblée générale extraordinaire

Après que les Statuts aient été rédigés, l'associé, prénommé, a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle ait été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg
2. Le nombre de gérants est fixé à 3 (trois)
3. Ont été élus gérants de la Société:

Gérants A:

- Eric Biren, né le 14 juin 1969, à Bruxelles, Belgique, expert-comptable, ayant sa résidence professionnelle au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Vincent Goy, né le 16 juin 1955, à Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg, directeur de société, ayant sa résidence professionnelle au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Gérant B:

- M. Robert Becker, né le 29 mars 1954, à Bad Camberg, Allemagne, Directeur, ayant sa résidence professionnelle au 38-40 Bockenheimer landstrasse, D-60323 Frankfurt am Main, Allemagne.

4.- A été nommée réviseur: la société KPMG AUDIT LUXEMBOURG, Société Civile, avec siège social à Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Leurs mandats expireront après la réunion durant laquelle les associés approuvent l'état des finances relatifs à l'exercice précédent.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: J. Steffen, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 10, case 4. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 20 octobre 2004. P. Bettingen.

(084963.3/202/585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2004.

SEVERLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 73.585.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

qui s'est tenue à Lugano, Piazza della Riscossa 16 (CH), le 21 septembre 2004

Participants:

- Monsieur Oreste Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant à Milan (Italie)
- Monsieur Mario Severgnini, administrateur de sociétés, demeurant à Biot (France).

Tous les membres du conseil d'administration présent se déclarent d'accord à délibérer ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Les administrateurs participants ont pris connaissance des démissions de l'administrateur, Madame Lesley Severgnini communiqué en date du 20 septembre 2004

En se référant à l'article 51 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, les administrateurs restants ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

Le conseil d'administration, suite aux démissions de l'administrateur Madame Lesley Severgnini, décide de nommer nouvel administrateur Monsieur Giorgio Ghezzi, administrateur de société, avec adresse professionnelle à Lugano, Piazza della Riscossa n. 16, Switzerland.

L'élection définitive de Monsieur Giorgio Ghezzi sera soumise à la plus proche assemblée générale des actionnaires.

Il reste quand même confirmé l'autorisation à la signature de Madame Lesley Severgnini, sur les compte bancaires de la société jusqu'à la conclusion des opérations de réorganisation qui concernent la fusion du 28 mai 2004 et de toute façon jusqu'à la révocation.

Une copie de la lettre de démission de Madame Lesley Severgnini est annexée au présent procès-verbal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le procès-verbal est clos.

M. Severgnini / O. Severgnini

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083386.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

NEUROCHEM LUXCO II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 94.027.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique qui s'est tenue le 1^{er} mai 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de NEUROCHEM LUXCO II, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. d'approuver le rapport de gestion au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2003;
2. d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003 et au 31 décembre 2003;
3. d'allouer la perte de l'exercice de EUR 50.861,27 EUR et 9.643,88 EUR respectivement dans les comptes perte à reporter;
4. d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 30 juin 2003 et jusqu'au 31 décembre 2003;
5. d'accepter la démission de Tim van Dijk, avec son adresse professionnel au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet au 1^{er} mai 2004, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;
6. d'accepter la nomination de Herman Boersen avec son adresse professionnel au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet au 1^{er} mai 2004, pour une durée illimitée,

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

H. Boersen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083341.3/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

CHALTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 53.443.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05506, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

Signature.

(083476.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

LUXLIFE, Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 80, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.013.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 octobre 2004, les actionnaires de la Société ont accepté la démission avec effet immédiat de Monsieur Uwe Eymmer de sa fonction d'administrateur de la Société.

Lors de la même assemblée, les actionnaires ont nommé Monsieur Marc von Harpke, né le 30 mai 1959 à Bielefeld en Allemagne, domicilié au Trajanstrasse 18, 50678 Köln, et ce avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer, en 2007, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2006.

Pour publication

HELIER INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083488.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

LALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 96.525.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02142, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083527.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

M.G. PROMOTION S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 31.000,-.
R. C. Luxembourg B 73.511.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 22 juin 2004

La séance est ouverte à 12.00 heures à Luxembourg.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Marc Vegler;

Secrétaire: Monsieur Fabio Pezzera;

Scrutateur: Monsieur Georges Vegler.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour.

Ordre du jour

1. Approbation des comptes rectifiés de l'exercice 1999 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1999.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 1999.
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 1999.
4. Approbation des comptes rectifiés de l'exercice 2000 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000.
5. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2000.
6. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2000.
7. Approbation des comptes rectifiés de l'exercice 2001 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001.
8. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2001.
9. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.
10. Approbation des comptes de l'exercice 2002 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
11. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.
12. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.
13. Approbation des comptes de l'exercice 2003 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003.
14. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur fonction pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.
15. Décharge à donner au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Constation de la validité de l'assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée constate que la société n'a pas réalisé de résultat entre la date de la constitutions, le 23 décembre 1999 et le 31 décembre 1999, date de clôture de l'exercice.

L'Assemblée approuve les comptes tels qu'ils ont été établis.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 1999.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2000 comme suit:

- Perte de l'exercice	1.423,18 EUR
- Affectation aux résultats reportés	1.423,18 EUR

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2000.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Septième résolution

- Bénéfice de l'exercice	81.192,65 EUR
- Affectation de 5% à la réserve légale	4.059,63 EUR
- Affectation aux résultats reportés	77.133,02 EUR

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 comme suit:

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Dixième résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	88.787,94 EUR
- Affectation de 5 % à la réserve légale	4.439,40 EUR
- Affectation aux résultats reportés	84.348,54 EUR

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Onzième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Douzième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Treizième résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003 comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	170.079,57 EUR
- Affectation de 5 % à la réserve légale	8.503,98 EUR
- Affectation aux résultats reportés	161.575,59 EUR

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Quatorzième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Quinzième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

La résolution est approuvée par tous les membres de l'assemblée générale.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Signature / Signature

Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05985. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(083442.3//130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

WORLD FINE CHEMICALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Au capital de: EUR 4.957.870,50.-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 65.057.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(083454.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

ACS DOBFAR GENERICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 65.912.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour la société

Signature

un mandataire

(083457.3/655/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

MOURANT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 88.409.

Extrait des résolutions prises par les associés le 30 août 2004

Les associés acceptent la démission en tant qu'administrateur de Madame Nicola Claire Davies, de résidence 22, Grenville Street, Saint-Helier, Jersey, avec effet au 16 août 2004 et donne quitus pour la durée de son mandat.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dorénavant comme suit:

Monsieur Godfrey Abel, Madame Julia Chapman, Monsieur Rupert Walker.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083477.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

AMPUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.486.

Le bilan de la société au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(083462.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

E.I.B., ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET BATIMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 56.871.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée adressée le 30 septembre 2004 à la société que Monsieur Joseph Schmit démissionne avec effet immédiat de ses fonctions de gérant technique.

Pour extrait conforme

L. Mosar

Le mandataire de Monsieur Schmit

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083486.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

**G. SCHNEIDER S.A., Société Anonyme,
(anc. GIOVANNI SCHNEIDER S.A.)**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.506.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV03041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Signatures.

(083492.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

MAPPING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.707.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(083801.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

MAPPING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 69.707.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2004, réf. LSO-AV01401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(083785.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

LUGO S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 63.400.

Auszug der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 16. August 2004

Bis zum Ende der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009 sind folgende Personen Verwaltungsratsmitglieder und Kommissar:

Verwaltungsrat

- Herr André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, geboren am 24. Februar 1951 in Luxemburg, delegiertes Verwaltungsratsmitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrates, Einzelzeichnungsbefugnis;
- Herr Jean Fell, expert-comptable, geboren am 9. April 1956 in Echternach, delegiertes Verwaltungsratsmitglied, Einzelzeichnungsbefugnis
- Herr Cornelius Martin Bechtel, conseil économique, geboren am 11. März 1968 in D-Emmerich (an Stelle von Herrn Eric Magrini, dessen Mandat nicht erneuert wurde und dem volle und uneingeschränkte Entlastung erteilt wurde), gemeinsame Unterschrift mit einem anderen Verwaltungsratsmitglied

Die drei Verwaltungsratsmitglieder haben ihren beruflichen Wohnsitz in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Abschlussprüfer

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERAUDIT, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 29.501, réviseurs d'entreprises, mit Sitz in L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, den 11. Oktober 2004.

Für gleichlautende Mitteilung

Für LUGO S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV02948. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083550.3/528/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

OLINGER & STRAUER LUXEMBOURG, GmbH,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie.
H. R. Luxembourg B 77.823.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2003, eingetragen in Luxembourg, am 15 Oktober. 2004, réf. LSO-AV03930, wurde im Handelsregister der Gesellschaften in Luxembourg am 15. Oktober 2004 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 15. Oktober 2004.

Unterschrift.

(083505.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

FRIDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 118, rue de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 73.923.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une cession de parts sous seing privé signée par le cédant et le cessionnaire en date du 5 octobre 2004 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société FRIDES, S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

DAMCO HOLDING S.A.:	500 parts sociales
Total	500 parts sociales

DAMCO HOLDING S.A. est donc l'associée unique de la société à compter du 5 octobre 2004.

Luxembourg, le 5 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083594.3/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SERMELUX S.A. METAL SERVICE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 16.923.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 septembre 2004

1. Monsieur Robert Schintgen s'est démis de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué et décharge lui a été accordée pour l'exécution de ses mandats.

2. Monsieur Frank Nimax, conseil fiscal, né le 9 janvier 1964 à Luxembourg, demeurant à L-9068 Ettelbruck, cité Patton 21B, a été nommé administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008 avec pouvoir de signature individuelle, en remplacement de Monsieur Robert Schintgen, démissionnaire.

3. Mademoiselle Géraldine Schintgen, attachée de direction, née le 11 août 1978 à Luxembourg, demeurant à L-2146 Luxembourg, 55, rue de Merl, a été nommée administratrice jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, en remplacement de Monsieur Robert Schintgen, démissionnaire. Elle pourra engager la société par sa signature conjointement avec un autre administrateur.

4. Monsieur Yves Kemp, physicien diplômé, né le 18 juin 1961 à Pétange, demeurant à L-4770 Pétange, 7, rue de la Paix, a été nommé directeur technique pour les départements «isolations thermiques et acoustiques, étanchéité et marbrier». La société n'est engagée valablement dans le cadre des opérations concernant ces départements que par la signature de Monsieur Yves Kemp.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour SERMELUX S.A., METAL SERVICE LUXEMBOURG

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, réf. LSO-AV02949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083552.3/528/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SPI EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 96.524.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02145, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083529.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

BAUR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 64.309.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(084587.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

BAUR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 64.309.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV03816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(084589.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

GAMA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 99.008.

M. A. F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083699.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

VAN KANTEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 64.737.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(083514.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SUNU FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 66.169.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

un mandataire

(083516.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SAILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.868.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour SAILUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(084602.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

SAILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.868.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour SAILUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(084603.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

STR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour STR FINANCE S.A.

Signature

(083543.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

M2J S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-6969 Oberanven, 29, bei der Aarnescht.
R. C. Luxembourg E 395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

E. Schlessler

Notaire

(083545.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

FONTAINBLEU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.232.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour FONTAINBLEU S.A.

Signature

(083551.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

BLUETECH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.821.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour BLUETECH HOLDING S.A.

Signature

(083561.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

MAIOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.865.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour MAIOLA INTERNATIONAL S.A.

Signature

(083567.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SHADY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.864.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004, réf. LSO-AV00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2004.

Pour SHADY INTERNATIONAL S.A.

Signature

(083572.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

**PRICEWATERHOUSECOOPERS ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée,
(anc. PricewaterhouseCoopers CONSULTING, Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.205.

Il résulte d'une décision prise par PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., représentant l'intégralité du capital social de la société, le 8 septembre 2004 que

Monsieur Frans Elpers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprises de la société pour une période de cinq ans s'achevant à l'issue de l'assemblée générale annuelle portant sur l'exercice social deux mille six.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

M.-J. Chèvremont-Lorenzini.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083582.3/1026/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

PricewaterhouseCoopers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 65.477.

Il résulte d'une décision prise par les associés-gérants le 27 septembre 2004 que

Monsieur Frans Elpers, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprises de la société pour une période de quatre ans s'achevant à l'issue de l'assemblée générale annuelle portant sur l'exercice social deux mille six.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

M.-J. Chèvremont-Lorenzini.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083588.3/1026/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

FRIDES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 118, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 73.923.

Décision de l'Associé Unique du 8 octobre 2004

L'an deux mille quatre, le huit octobre.

L'associé unique de la société FRIDES, S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Gilles Fridrici, restaurateur, demeurant à L-4026 Esch/Alzette, 118, rue de Belvaux, de son mandat de gérant est acceptée à compter du 7 octobre 2004.

- Pleine et entière décharge est donnée à Monsieur Gilles Fridrici pour l'exercice de son mandat de gérant.

Esch/Alzette, le 8 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083590.3/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

P.I. EASTERN EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.547.

La convention de domiciliation conclue avec FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. permettant à la société de fixer son siège au 196, rue de Beggen à Luxembourg a été résiliée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE EUROLUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083599.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

ANGLO COAL CMC 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 90.366.

Mr A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.

Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083696.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

ANGLO COAL CMC 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 90.365.

Mr A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.

Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083695.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

MONDI EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 58.463.

Mr A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.

Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083694.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

WEGE RE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 57.648.

Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Hauptversammlung vom 5. Oktober 2004

«

1. Die Versammlung beschließt, die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder von 4 auf 5 zu erhöhen.

2. Die Versammlung ernennt Herrn Johannes Schulze zum Verwaltungsratsmitglied und legt die Dauer seines Mandats bis zur ordentlichen Hauptversammlung im Juni 2005 fest.»

Für die Gesellschaft

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083877.3/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

TRANS-REAL ESTATE G.E.I.E., Groupement Européen d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8009 Strassen, 119, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg D 60.

STATUTS

par la présente est constituée en date du 26 septembre 2004, le groupement européen d'intérêt économique suivant:

1. nom du G.E.I.E.: TRANS-REAL ESTATE G.E.I.E.

2. objet: optimisation du patrimoine immobilier de ses membres dans le but de réduire les coûts de gestions, développer à moindre coût pour l'ensemble de ses membres un service de réservation de location pour l'usage du patrimoine mis en commun, augmenter le patrimoine commun immobilier sur des opérations à long terme, y compris par acquisition de la pleine propriété, nue-propiété ou/& usufruit d'élément de patrimoine immobiliers &/ou de parts ou actions de sociétés à prépondérance immobilière quelque soit la zone géographique (comme autorisé par l'article 2 b de la loi du 25 mars 1991).

3. sont membre de groupement:

la société TIGER REAL ESTATE ESTABLISHMENT LTD (membre de TIGER FUND TRUST), dont l'objet est l'investissement immobilier, immatriculée à Londres sous le N° 521 0163, société au capital de 400.000 euros dont le siège social se situe: 14 Tottenham Court Road W1T 1 JY

la société TIGER REAL ESTATE INVESTMENT PARTNERSHIP au capital de 450.000 euros, dont l'objet est l'investissement immobilier commercial et le siège est: 14 Tottenham court Road W1T 1JY

la société PBC, S.à r.l. dont l'objet est la gestion immobilière et le siège est 7 avenue Friedland à Paris 75008 en France, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro: B 449.945.914

Monsieur Brutman Michel, 119, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Monsieur Brutman Fanny, 119, route d'Arlon, L-8009 Strassen

4. le GEIE est constitué pour une durée illimitée.

5. le siège social est 119, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Luxembourg

6. le gérant est nommé ou révoqué à la majorité des voix par les membres du GEIE, sachant que TIGER REAL ESTATE ESTABLISHMENT LTD est titulaire de trois (4) voix, TIGER REAL ESTATE INVESTMENT PARTNERSHIP de deux (2) voix et les autres membres d'une voix chacun. TIGER REAL ESTATE LTD est nommé gérant à l'unanimité des voix.

7. les apports sont les suivants:

TIGER REAL ESTATE ESTABLISHMENT LTD: un immeuble en France et un leasehold en Grande-Bretagne a pour une valeur de 400.000 euros en apport pur et simple.

TIGER REAL ESTATE INVESTMENT PARTNERSHIP: 3 fonds de commerce en Belgique, en France et en Italie pour 450.000 euros en apport pur et simple.

Monsieur & Madame Brutman: 98 des 100 parts de la Société Civile LUXANIA, (immatriculée sous le N° 1480) sis 119, route d'Arlon, L-8009 Strassen valorisée pour l'apport pur et simple à 250.000 euros pour son apport. Les parts restantes étant détenues à raison d'une pour chacun des apporteurs.

PBC, S.à r.l.: un système informatique de réservation locative et de gestion immobilière pour 30.000 euros.

Pour publication

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06232. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087068.3/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

SICRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.165.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5 octobre 2004.

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale décide de révoquer la société DEBELUX AUDIT de son poste de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

2. L'Assemblée Générale décide de nommer la société EUROLINK FINANCE LTD au poste de Commissaire aux Comptes. Le mandat ainsi attribué viendra à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV01011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083689.3/4181/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

MONDI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 58.464.

Mr A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083693.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

NANTUCKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 11 octobre 2004, réf. LSO-AV02122, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083676.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.552.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(084610.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(084608.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.552.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04069, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

COMONT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(084609.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

ART LIMITED COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 85.165.

—
EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ART LIMITED COMPANY S.A., établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 85 165 et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 7 octobre 2004 à 10 heures.

L'assemblée décide

1. D'accepter la démission de la société BM PARTS S.A. de son poste d'administrateur délégué.
L'assemblée générale décide de donner décharge à la société BM PARTS S.A. pour l'exécution de son mandat.
2. D'accepter la démission de la société BM PARTS S.A. de son poste d'administrateur.
L'assemblée générale décide de donner décharge à la société BM PARTS S.A. pour l'exécution de son mandat.
3. D'accepter la démission de la société PARTS INVEST S.A. de son poste d'administrateur.
L'assemblée générale décide de donner décharge à la société PARTS INVEST S.A. pour l'exécution de son mandat.
4. D'accepter la démission de la société PARTNERS SERVICES S.A. de son poste d'administrateur.
L'assemblée générale décide de donner décharge à la société PARTNERS SERVICES S.A. pour l'exécution de son mandat.
5. D'accepter la démission de la société G.C.L. S.A. de son poste de commissaire aux comptes.
L'assemblée générale décide de donner décharge à la société G.C.L. S.A. pour l'exécution de son mandat.
6. De nommer la société AD JUTTA S.A. au poste d'administrateur délégué.
7. De nommer la société AD JUTTA S.A. au poste d'administrateur.
8. De nommer Monsieur Thut Frédéric au poste d'administrateur.
9. De nommer Monsieur Coissard Daniel au poste d'administrateur.
10. De nommer la société KIRCHBERG BURO S.A., avec siège social au 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.
Luxembourg, le 7 octobre 2004.

Pour la société
AD JUTTA S.A.
Signature
Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083684.3/4287/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2004.

SAILOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.867.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour SAILOR S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

(084604.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

SAILOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.867.

—
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2004, réf. LSO-AV04065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour SAILOR S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

(084605.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2004.

PROLINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 76.826.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(083747.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

PROLINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 76.826.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique de PROLINT, S.à r.l., du 24 septembre 2004

L'Associé Unique de PROLINT, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2002;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Legale Réserve:	1.250,00 USD
- Profit reporté	3.758.040,18 USD

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:

Prenant en considération le profit reporté le résultat net au 31 décembre 2003 est un profit de USD 4.035.930,73 qui sera reporté.

- d'accorder décharge pleine et entière au Gérant pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2002 et du 31 décembre 2003;

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083750.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

PROLINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 76.826.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2004, réf. LSO-AV01157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(083752.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

TAURUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R. C. Luxembourg B 45.055.

M. A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.

Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083720.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

INTECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 66.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(083757.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

INTECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 66.591.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui s'est tenue le 26 juillet 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de INTECA S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'allouer la perte de l'exercice de EUR 22.434,76 dans le compte perte à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083776.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

M. A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.

Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083723.3/805/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

MONT BLANC LEVERAGED FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 100.447.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 30 septembre 2003

Au Conseil d'Administration de MONT BLANC LEVERAGED FUND (la «Société»), il a été décidé comme suit:

1. De prendre note de la démission de Monsieur Tim van Dijk en tant qu'Administrateur de la Société;
2. De nommer Monsieur Ben Dufour en tant qu'Administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Tim van Dijk, avec effet au 30 septembre 2004 pour un terme expirant lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

L. de Vet

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, réf. LSO-AV00884. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083797.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 96.214.

M. A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083726.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

MONDI INVESTMENTS (PORTUGAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 99.049.

M. A.F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour extrait conforme, destiné à la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083728.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

**ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) 2 S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 94.415.

M. A. F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083703.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

**ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND) S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 62.417.

M. A. F. Pace-Bonello a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 23 août 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV02796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083705.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

**XANSA S.A., Société Anonyme,
(anc. O.S.I. SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.770.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2004.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(083811.3/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2004.

61294

REDBLACK LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.369.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 29 décembre 2004 à 12.00 heures au siège social de la société à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003
2. Lecture et approbation du bilan au 31 décembre 2003 et du compte de profits et pertes
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Démission et nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes
6. Renouvellement du mandat des administrateurs délégués
7. Rémunération des administrateurs délégués
8. Fixation et éventuel changement de l'adresse du siège social
9. Divers.

Luxembourg, le 10 décembre.

I (04780/535/22)

Pour le Conseil d'Administration.

CAREXEL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.698.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 31 décembre 2004 à 12.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire à la liquidation, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04794/755/16)

Le liquidateur.

IMECOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. de la Zare - Ilot Ouest.
R. C. Luxembourg B 50.188.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi 22 décembre 2004 à 14.00 heures en les bureaux de la FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH s.c., 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion du capital social de LUF en EUR.
3. Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 360.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
4. Libération intégrale de l'augmentation de capital.
5. Remplacement des 600 actions existantes sans expression de valeur nominale par 600 actions d'une valeur nominale de 600,00 EUR chacune.
6. Instauration d'un nouveau capital autorisé pour une nouvelle période de 5 ans de 600.000,- EUR.
7. Modification afférente de l'article 5 des statuts.
8. Nominations statutaires.
9. Divers.

II (04723/597/22)

DYNAMIC SYSTEMS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 19.894.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 décembre 2004 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapports de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 1996, au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003. Affectation des résultats.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

I (04795/655/18)

Le Conseil d'Administration.

VITRUM LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, Z.I. P.E.D., boulevard du Contournement.
R. C. Luxembourg B 71.365.

Messieurs les Obligataires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

des Obligataires qui aura lieu le au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, le 22 décembre 2004 à 14.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture de la situation de la société arrêtée au 31 octobre 2004;
2. Exposé du rapport du Conseil d'administration sur la santé financière de la société;
3. Détermination des créances des obligataires sur la société;
4. Renonciation par les obligataires à 70% des montants de leur créance;
5. Acceptation de la substitution aux obligations de la société d'actions de la société;
6. Résiliation du contrat actuel d'émission d'obligations;
7. Divers.

II (04734/545/18)

VITRUM LUX S.A.

TOYFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.174.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière extraordinaire le 22 décembre 2004 à 10.00 heures au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
2. lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2003 et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003;
3. affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
4. décision sur la proposition de ne pas voter la dissolution anticipée de la société sur base de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et de poursuivre l'activité de la société;
5. ratification de la cooptation intervenue le 24 septembre 2004;
6. décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
7. nominations statutaires;
8. divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

II (04746/755/23)

Le conseil d'administration.

CASHJEWELLERY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 62.068.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi 22 décembre 2004 à 8.00 heures par devant Maître Alex Weber, 101, avenue de Luxembourg à L-4940 Bascharage au siège de la société sis 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- mise en liquidation de la société;
- nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- nomination d'un commissaire-vérificateur;
- décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
- divers

Les actionnaires sont également convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le mercredi 22 décembre 2004 à 9.00 heures au siège social de la société, 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Présentation et approbation des rapports du commissaire-vérificateur et du liquidateur
- Approbation des comptes de la liquidation clôturés le 22 décembre 2004
- Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur
- Décision de clôturer la liquidation
- Divers

Le 30 novembre 2004.

II (04735/777/27)

Les membres du Conseil d'Administration.

**ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES,
Société d'Investissement à Capital Variable (in liquidation).**

Registered office: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 61.316.

Shareholders of ANGLO IRISH BANK WORLD DERIVATIVES («the SICAV») are kindly invited to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the SICAV on 22nd December 2004 at 11.30 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following Agenda:

Agenda:

1. Receipt of the report of the Liquidator.
2. Appointment of the Auditor to the liquidation.
3. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the above mentioned Agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

By order of the Liquidator

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

II (04744/584/21)